

✝ Commanderies par département ✝

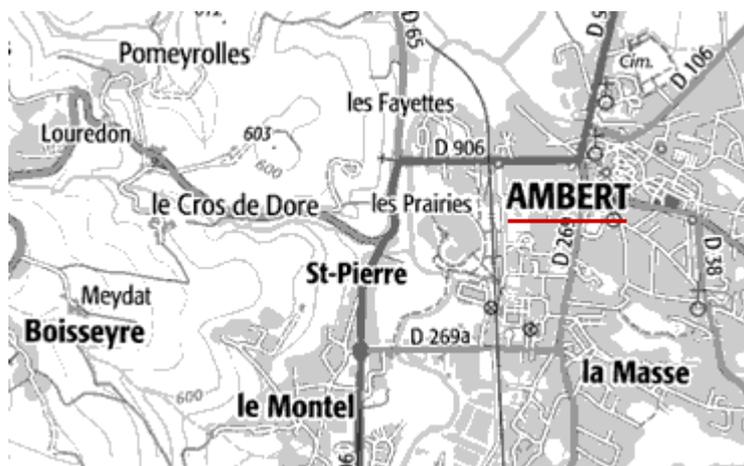
Les commanderies de France triées par département

Département du Puy-de-Dôme

Ambert (63)

Maison du Temple d'Ambert

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement et Canton: Ambert - 63



Maison du Temple d'Ambert

Il y avait à Ambert une Maison du Temple ; elle était située près de la place du Pontel, rue de Bayle ou de la Moquerie. Détruite par un incendie, elle avait subi bien des changements ; mais on y voyait encore des caves et des oubliettes où, disait-on, s'étaient passés des sombres drames.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme — Moulins, 1877

Maison du Temple d'Ambert

Ambert possédait un prieuré bénédictin que le pape Urbain II rattacha à Cluny, lors de son voyage en France, à l'occasion de la croisade, et une communauté de prêtres filleuls, qui comprit au XVIIe siècle jusqu'à cinquante et un membres.

Citons encore une maison des Templiers.

Une léproserie, que, en 1549, Jean de Rodde, avocat à la sénéchaussée de Riom, inspecte et trouve « convenable et bien organisée, » et un hôpital solidement doté.

Sources: Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. Tome deuxième, page 1034. Paris 1914

Top

Aulnat (63)

Maison du Temple d'Aulnat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Gerzat - 63



Localisation: Maison du Temple d'Aulnat

Guillelmus quidam « preceptor grangie Templi Alniaci » dicitur.

E.-G. Léonard. — Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. — Paris, E. Champion, 1930. In-8°, xv-259 pages.

Maison du Temple d'Aulnat

La commanderie de Chanonat avait à Aulnat d'importantes propriétés, Aulnat était considéré comme une dépendance de la commanderie de Chanonat.

Un seul acte complet concernant le Temple d'Aulnat nous est connu, il s'agit d'une sentence de l'an 1231 qui met en possession frère Guillaume, preceptorem grangie templi Alniaci, d'un pré jouxtant un champ appartenant aux templiers.

Les Templiers étaient biens à Aulnat au début du XIIIe siècle.

Le Temple à Aulnat fut établi par les Templiers en 1231 et passa aux Hospitaliers en 1312.

Sources: Léopold Niepce — *Le Grand-Prieuré d'Auvergne* — Lyon, 1883

Maison du Temple d'Aulnat

— Aulnat, chef-lieu de commune.

— Les Templiers y avaient une Maison du Temple, et de très nombreux biens, ils sont connus depuis 1231. D'après M. Tardieu, cette Maison avait d'importantes propriétés.

— Ces biens passèrent aux Chevaliers de Malte en 1309.

— La commanderie de Chanonat, qui était elle aussi une possession des Templiers, devint après 1309, un bien des Chevaliers de Malte, ces mêmes Chevaliers de Malte, lui ajoutèrent comme dépendance la Maison d'Aulnat.

— Les Templiers avaient donnés à leur Maison d'Aulnat, le nom de Temple d'Aulnat.

Sources: Ambroise Tardieu, *Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme* — Moulins, 1877

Top

Aydat (63)

Maison du Temple d'Aydat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Saint-Amant-Tallende - 63



Localisation: Maison du Temple d'Aydat

Les Templiers possédaient une maison à Aydat, je n'ai pas de date pour cette donation

ou acquisition. La seule chose que l'on sache, c'est que cette maison était encore visible en 1814.

Aydat était une dépendance de la Maison du Temple d'Olloix.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire Historique du Département du Puy-de-Dôme - Editions Jeanne Laffitte.



Eglise d'Aydat - Sources image: Roland Pont

Maison du Temple d'Aydat

On peut lire dans l'ouvrage de Léopold Niepce: Aydat, à une lieue et demie d'Olloix, à deux lieues de Montredon, consistait en prés, terres, cens, pensions et justice. Revenus - 400 livres.

Sources: Léopold Niepce - Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Lyon, 1883

Top

Bastide (La) (63)

Maison du Temple de La Bastide

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement et Canton: Issoire - 63

Le Temple de La Bastide située près d'Issoire, d'après le Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme, de Tardieu, faisait partie du diocèse de Clermont, d'après le Procès: « in domo de la Bastida »; « domus de Bastida, Claromotensis diocesis. »

Les commandeurs d'Auvergne, Pierre de Madic et Humbert Blanc, la visitèrent parfois, l'un vers l'an 1299, l'autre en 1301; en même temps que Pierre de Madic, on trouve à La Bastide, les frères Gui Dauphin, Etienne « de Rivo » et Durand Charneyr « Procès de Clermont, pièces 16 et 33. »

Peut-être Etienne fut-il même précepteur de la maison, car un prêtre admis dans l'Ordre en 1304, parle d'une réception faite à La Bastide par Etienne « de Rivo », nom qu'on doit peut-être traduire par du Riou ou du Rieu « Procès de Clermont, pièce 14. »

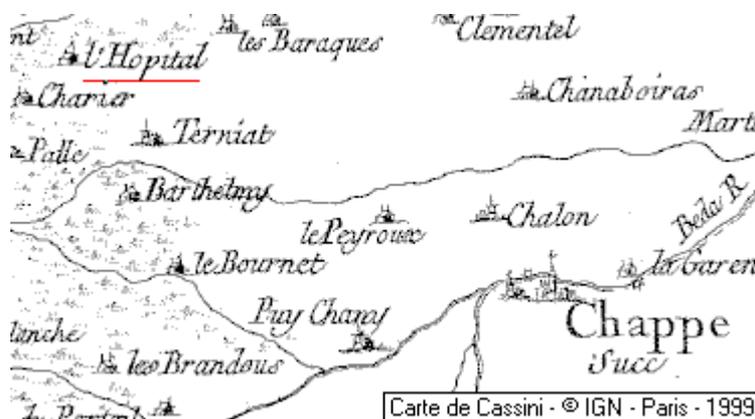
Sources: *Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.*

Top

Bourdelles (63)

Maison du Temple de Bourdelles

Département: *Puy-de-Dôme*, Arrondissement: *Riom*, Canton: *Aigueperse*, Commune: *Chappes - 63*



Maison du Temple de Bourdelles

Bourdelles : *Est-ce le Bourdelles cité dans le pouillé du diocèse de Clermont commune Saint-Georges-de-Mons ; ou le Bourdelles près de Chappes cité par Léopold Niepce dans le Grand-Prieuré d'Auvergne ? Je pencherais pour Bourdelles près de Chappes ; ce nom de lieu ne se trouve pas sur les cartes de Cassini ou de l'Ign. Par contre, il y a un lieu Hôpital, près de Chappes ; est-ce lui ce fameux Bourdelles ?).*

Chappes, chef-lieu de commune (1789)

— L'église et la cure étaient une annexe de celles de Saint-Bauzire avant 1789. Le chapitre cathédral y nommait alors. Hugues de Jeu avait donné à ce chapitre l'église de Chapes au XIIIe siècle. Quant à l'église elle-même, c'est un édifice qui n'a rien de bien remarquable. Il est du XIXe siècle.

Les religieuses de Saint-Marcel

— Ces dames avaient, dans cette paroisse, un couvent; mais elles se retirèrent dans l'abbaye de Cusset avant 1476. G., comtesse de Mont-ferrand, leur fit un legs de 10 livres dans son testament de 1196 Louis de Bourbon accorda à l'abbaye de Cusset, en 1476, des lettres adressées au bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, afin d'obliger les propriétaires des dimeries de Saint-Marcel et d'Entraigues à lui en payer la dîme.

La commanderie de Bourdelles

— C'était une Maison de l'ordre du Temple, supprimée en 1309, lors de l'abolition de l'ordre et annexée alors à celle de Chanonat, dont elle devint un membre, c'est-à-dire une dépendance jusqu'en 1789.

— Burdelles ou Bourdelles, sur la commune de Chappes (dans la plaine de la Limagne, à environ huit kilomètres au nord-est de Clermont-Ferrand. Il ne reste plus aucune trace de ce membre qui avait ici une maison d'habitation.

Seigneurs

— Faucon de Montgascon était seigneur de Chapes en 1240.

— Robert de Montgascon l'était en 1255. Béatrix de Montgascon, dame de Montgascon et de Chapes, épousa, en 1279, Robert, comte d'Auvergne. — — — — — Guillaume, comte d'Auvergne, abandonna ce fief à Marie de Flandre, sa mère, à Jean et Guy d'Auvergne. Robert Enjobert, seigneur de Martillat, était seigneur de Chappes en 1780. M. G.-M. Chabrol, auteur des Coutumes d'Auvergne, l'était en 1789.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme - Moulins, 1877

Bourdelles

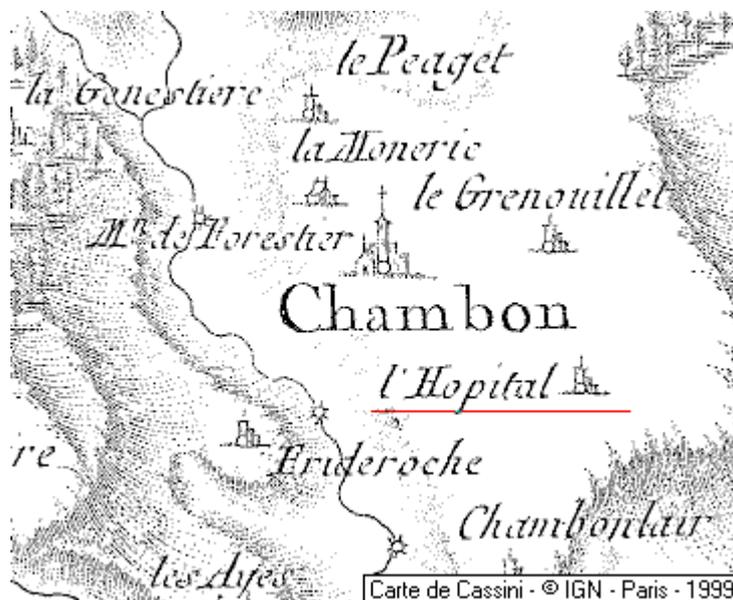
— Burdelles, paroisse de Chappes, consiste en une dime.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Chambon (Puy-de-Dôme) (63)

Maison du Temple de Chambon

*Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Ambert, Canton: Saint-Germain-l'Herm,
Commune: Chambon-sur-Dolore - 63*



Localisation: Maison du Temple de Chambon

Le lieu-dit l'Hôpital, à Chambon, dit assez quels furent les successeurs des Templiers en cette localité du diocèse de Clermont:

Domus Templi de Chambo

Apud Chambonium.

Frère Hugues Charneyr, sergent, précepteur du Temple de Saint-Pourçain, interrogé en 1309 à Clermont et en 1311 à Paris, nous apprend qu'il avait été reçu, en 1279 ou même avant, en la chapelle du Temple de Chambon, par Raymond del Boysso « alias de Dumo », chevalier, alors commandeur d'Auvergne, en présence de frère Guillaume Charneyr, son oncle, et de frère Bernard, prêtre; il n'était pas toujours resté en France et avait été outre-mer.

« Procès de Clermont, pièce 12 et Procès, tome II, page 143. »

Ce Guillaume Charneyr, qui vient d'être cité, était sans doute alors précepteur de Chambon; il est certain qu'il le fut et qu'il procéda, en cette qualité, à des réceptions à Chambon, aux environs de l'année 1289.

« Procès de Clermont, pièce 20. »

A propos de Guillaume, le précepteur de La Fouilhouze raconte avoir vu recevoir en Italie, en la chapelle de la maison du Temple Saint-Mathieu d'Orvieto, un compatriote nommé Guillaume d'Alzons, par frère Guillaume Charneyr ou Charnier, sergent, au temps du pape Martin IV, c'est-à-dire entre 1281 et 1285; il ajoute que Guillaume avait été huissier du pape Nicolas III, prédécesseur de Martin « Procès, tome II, page 137. »

Un autre Templier interrogé nous apprend que Guillaume Charneyr aurait été commandeur de la Romagne, vers 1282, ce qui s'accorde d'ailleurs avec l'affirmation précédente « Procès de Clermont, pièce 31. » Or, il est probable que l'ancien huissier du pape Nicolas, que nous avons cité au début de notre travail, et le commandeur de Chambon ne furent qu'une même personne.

Enfin, un prêtre du Temple, frère Barthélemy Vassales, fut reçu également à Chambon, en 1304, par Hue de Perraud, visiteur deçà mer, c'est-à-dire visiteur de France.

« Procès de Clermont, pièce 13. »

Précepteur de Chambon

vers 1279-1289, frère Guillaume Charneyr, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Frère Hugues Charneyr

Hugues Charnier a des souvenirs assez imprécis. Il a été reçu très jeune dans l'ordre, alors qu'il avait environ douze ans, une trentaine d'années auparavant — il est donné comme âgé de quarante-cinq ans en 1311. S'il se souvient avoir été reçu par le commandeur d'Auvergne, il l'appelle « Raymond del Boysso » en 1309 et « Pierre de Dumo » en 1311 (1). Il a vu recevoir à Tortose par Aymar de Peyrusse un frère Jean, qu'il appelle de Saint-Paul en 1309, « Lo test de Apulia » en 1311. En 1309, il n'a pas mémoire des autres réceptions auxquelles il a assisté, alors qu'en 1311, il se souvient d'une réception survenue vingt ans auparavant au temple de La Ronzière du diocèse de Clermont. De même pour les reproches faits, il admet le baiser sur le ventre nu en 1309 et n'en souffle mot en 1311; il ne se souvient pas en 1309 qu'on lui ait parlé du crime de sodomie, expliquant ce silence par sa jeunesse, mais avance froidement en 1311 qu'à sa réception il lui a été dit qu'il pouvait commettre ce péché; il ajoute qu'il ne croit pas

qu'il eût été perpétré dans l'ordre, alors qu'en 1309 il prétendait avoir entendu dire que quelques frères en étaient soupçonnés. Devant l'évêque il rapportait d'autres on-dit, par exemple qu'il ne leur avait pas été enjoint de travailler par n'importe quel moyen au profit de l'ordre, mais qu'il avait entendu dire cela par la suite, alors que devant la commission pontificale il précise qu'il était expressément défendu d'acquérir injustement. En 1311, il ne parle pas de confession des erreurs avouées, mais, en 1309, il avait dit s'en être confessé à plusieurs reprises.

1. En fait, seul le prénom diffère puisque « del Boyssso » et « de Dumo » sont l'équivalent roman ou latin de « du Buisson », ce que n'a pas remarqué Raynouard, page 2.

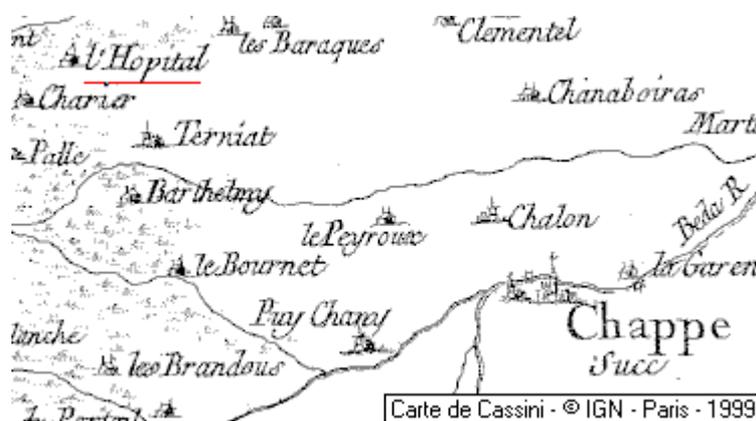
Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

Top

Chanonat (63)

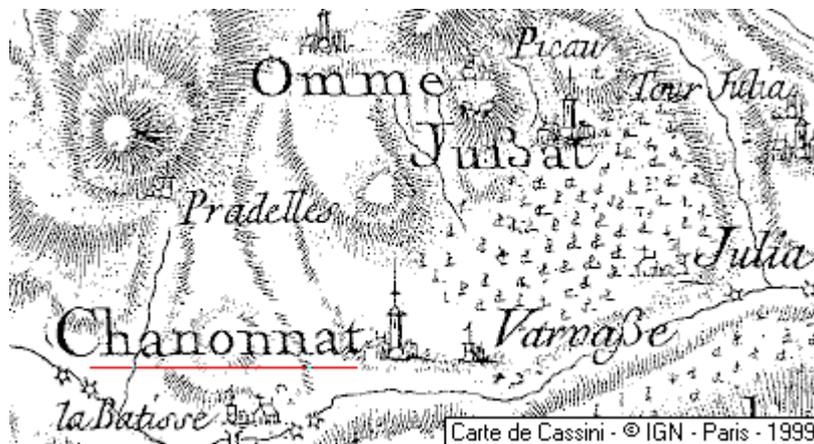
Maison du Temple de Bourdelles

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Riom, Canton: Aigueperse, Commune: Chappes - 63



Commanderie de Chanonat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont, Canton: Saint-Arnaud-Tallende - 63



Localisation: Commanderie de Chanonnat

Des recherches faites dans les années 2007, ont abouties à la découverte de plusieurs documents: le premier est un texte émanant de Chanonnat et qui cite « l'Hôpital de Chanonnat. »

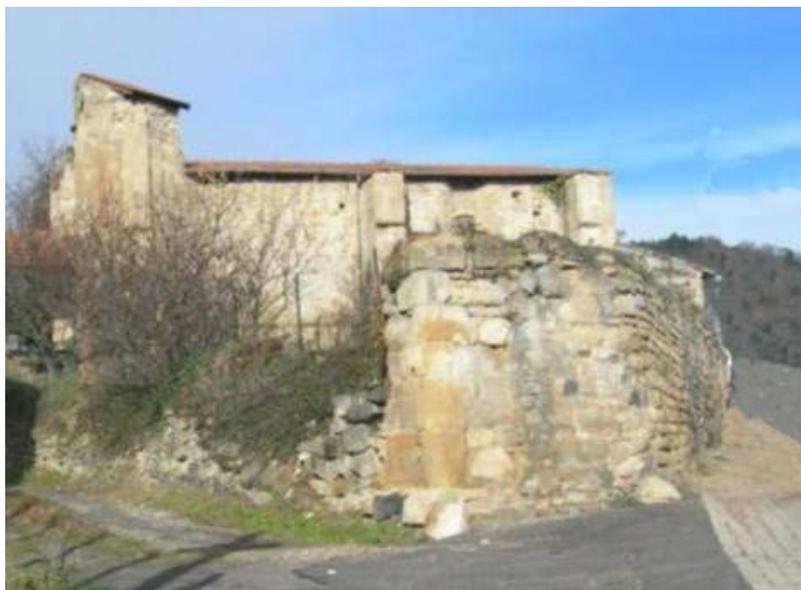
Le deuxième un compte du bailli, qui distingue deux Ordres: ils ne sont pas explicitement cités, mais nous pouvons en déduire ?

Les Bénédictins et les Hospitaliers. En fait, les chanoines de Port-Dieu en Corrèze ont probablement construit le prieuré de Chanonnat, Port-Dieu et Chanonnat sont des enfants de L'Abbaye de La Chaise-Dieu (des bénédictins).

Le troisième document date de 1305, est un « aveu » qui donne en confins l'Hôpital. Ce qui prouve que les bâtiments de la commanderie (**propriété privée**), sont biens des Hospitaliers de Saint-Jean.

Je vous donne la pièce principale où il est fait mention de « La Maison de l'Hôpital de Chanonnat »

Sachent tous présents et futurs qui verront ces lettres que devant nous, Maître Etienne officiai de Clermont, ont été présents Amblard de Chanonnat, damoiseau, Guillermie, son épouse et Ponce, leur fils, lesquels ont vendu et transmis à titre de vente parfaite et véridique à l'abbé et au couvent de Saint André de Clermont de l'ordre de Prémontré, pour 4 Livres et 13 sous de la monnaie de Clermont, et ont concédé pour l'avoir perpétuellement, 1 setier de froment de cens avec le directum dominium et tout le droit qu'ils avaient sur ce froment et sur la terre pour laquelle était, et est dû, ledit setier.



Sources: Commanderie de Chanonat, la chapelle.

Cette terre est située Al Montât de Chanonat entre des voies par l'une desquelles on va de Chanonat au Crest et par l'autre aussi, l'une étant appelée la Voie du Pont et l'autre la Voie de Vedutrias (des voitures ?), ces deux limites étant du nord et du sud.

Elle est aussi jouxte la terre de la Maison de l'Hôpital de Chanonat et celle de Jean Pecoll du côté de l'occident et la terre de Jean Nerron de l'orient.

Cette terre est cultivée par les Rassac de Jussat à 3 quartes de froment et par Bernard Martin à 1 quarte, à titre du cens et de dominium. Laquelle terre et froment les vendeurs ont affirmé qu'ils ne l'avaient pas sous le dominium de quelqu'un, et ne l'y avaient jamais eu.

A partir de là le texte comprend essentiellement des formules de garantie sans intérêt particulier On n'a relevé que les éléments propres à ce texte.

Il est précisé que cette terre était de la dot de l'épouse. Son mari lui donne en échange tout le droit qu'il avait dans des cortils (espace lié à une habitation), des jardins, des près et des terres situés à Teilz (Theix probablement).

L'argent a été versé. Un garant est institué: Guillaume de Otines lequel n'est pas autrement connu Scellé de la cour de Clermont en l'an 1250 au mois de mai.

Sources: Chanonat sous l'ancien régime des seigneurs aux prêtres communalistes - présenté par Pierre Charbonnier, professeur d'histoire du moyen-âge et d'histoire régionale

Maison du Temple ou Commanderie ?

Reste à élucider les recherches de M. Tardieu, je ne pense pas qu'il ait inventé des documents ou qu'il ait malicieusement dit que les Templiers avaient des biens à Chanonat, de plus, il donne ses sources: Archives départementales du Puy-de-Dôme ? Inventaire des commanderies de Malte.

Jack Bocar

Possession des Hospitaliers - D'après Pierre Charbonnier

Cette commanderie relevait de l'ordre des Hospitaliers, et non des Templiers.

Déjà en 1250, le document émanant des « Chanonat » mentionne la terre de la maison de l'Hôpital de Chanonat.

Ensuite, le compte de 1293 du bailli royal distingue nettement les deux ordres:

Chanonat relève des Hospitaliers.

Enfin, un des aveux de 1305 donne en confins à l'Hôpital (donc avant la condamnation des Templiers en 1311 à la suite de laquelle les biens des Templiers passèrent aux Hospitaliers).

Donc, contrairement à ce que dit Tardieu, malheureusement repris par les auteurs suivants, il n'y a pas eu de Templiers à Chanonat.

La Commanderie avait sa chapelle desservie par un vicaire auquel allaient quelques revenus.

Elle possédait des biens fonds figurés sur un plan, surtout des prairies, au bord de l'Auzon, (marquées en vert turquoise), et une censive.

Sources: Chanonat sous l'ancien régime, présenté par Pierre Charbonnier, professeur d'histoire de Moyen-âge et d'histoire régionale à l'université de Blaise Pascal de Clermont-Ferrand

Chanonat et les Templiers - D'après Ambroise Tardieu

Cette commanderie serait une possession des Templiers

Cannonacus (995); Cannonagus (1040); Canoniacus (1286, 1310); Chanoac (1229).

— L'église, C'est un édifice roman, modifié à diverses époques.

— La cure était à la nomination du prieur du Port-Dieu avant 1789. Saint Etienne était, à cette époque, le patron de la paroisse. En 1535, il y avait des prêtres communalistes dans l'église de Chanonat. Ils n'ont été supprimés qu'en 1789.

Le prieuré

Il en est fait mention dès l'an 1264, et dépendant du prieuré du Port-Dieu en Bas-

Limousin (ordre de saint Benoît). Les bâtiments étaient attenants à l'église. On voit encore le vaste corps de logis fortifié qui en faisait partie. Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, visita ce prieuré, en 1286, dans sa tournée pastorale en Auvergne. Prieurs de Chanonat: Hugues de Montclar, prieur du Port-Dieu, 1284; Etienne Arbert, 1310, chanoine du chapitre de Saint-Genès de Clermont; Guillaume Autier, 1356.

La commanderie

Elle appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Malte). Ses bâtiments étaient situés en dehors du bourg et accompagnés d'une chapelle; il en reste encore une bonne partie, transformée aux usages d'une ferme. Il est probable que, primitivement, la commanderie de Chanonat appartenait à des Templiers, d'autant plus qu'en 1264, nous voyons à Chanonat, comme témoin, le commandeur Francon de Bort, qui possédait en Limousin une maison de l'ordre du Temple.

En 1309, lors de l'abolition de l'ordre du Temple, la commanderie de Chanonat aurait été donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, comme cela du reste est arrivé pour d'autres propriétés ayant appartenu aux Templiers.

La commanderie de Chanonat était affectée à des chevaliers de Malte servants d'armes, avant 1789.

Les membres, c'est-à-dire les dépendances de la commanderie de Chanonat étaient: Le Temple d'Aulnat, Burdelle et le Temple de Plaine-Colombe. Liste des commandeurs:

- De Benamorel, 1368;
- Martin Bayardol, 1443;
- Jacques de Millij, 1431; il devint grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
- Jean Ardier, 1463;
- Pierre du Puy, 1499;
- Jean Bellon. 1526-1558;
- Nicolas de Fremarçon, 1574-1581;
- De Fonlèrive, 1614;
- François de Bricard, 1622-1840;
- Charles de Crémeaux, 1641-1668;
- Amable de la Lande, 1692;
- De Panay, 1733-1738;
- De Bourreau du Rateau, nommé en 1762;
- De Tourniol, 1779.
- En 1686, le fief de Chanonat dépendant de la châtellenie de la Cheyre, dont le chef-

lieu était Saint-Amand (voir Saint-Amand-Tallende).

Seigneurs

Au milieu du XII^e siècle, la seigneurie de Chanonat qui appartenait au comté d'Auvergne, en fut distraite pour former le Dauphiné de cette province. Lors de la guerre entre le roi Philippe-Auguste et Robert I^{er}, dauphin d'Auvergne (1196), ce fief avait été confisqué; mais il fut rendu par le roi au fils de Robert I^{er} en 1229. Robert II, dauphin d'Auvergne, petit-fils du précédent, rendit foi-hommage à l'évêque de Clermont pour Chanonat (1249). Robert III, dauphin d'Auvergne, fils de Robert II, accomplit la même formalité pour Chanonat en 1263. Il laissa Chanonat en partage à Guillaume, son fils, doyen du chapitre de Chamalières (1291), mort en 1302. Robert IV, dauphin d'Auvergne, frère de Guillaume qui précède, transmet Chanonat à Jean, dauphin d'Auvergne, qui en était propriétaire en 1340. Marguerite de Roger-Beaufort, fille de Guillaume III, vicomte de Turenne, laissa ses droits sur la seigneurie de Chanonat à Marthe de Roger-Beaufort sa tante, en se mariant (en 1423), à Bertrand de la Tour, seigneur d'Olliergues; Chanonat entra ainsi dans la maison de la Tour d'Auvergne (branche des seigneurs de la Tour), qui fut représentée, plus tard, par la reine Catherine de Médicis, morte en 1589; après cette reine, ce fief eut le même sort que celui de Latour jusqu'en 1789 (v. Latour).

— A diverses dates, plusieurs personnes ont eu des droits féodaux dans le lieu de Chanonat et sa paroisse. Amblard de Chanonat, damoiseau, vivait en 1255. Hugues de Pagnat, damoiseau, possédait des droits à Chanonat en 1264. Sanson de Pagnat, écuyer, est qualifié seigneur de Chanonat en 1322. La dame de Bompard, veuve de Durand Sam, chevalier, seigneur de Chanonat et Blanche de Pagnat, veuve de Falcon de Pagnat, damoiseau, possédaient des droits sur ce lieu en 1327; Robert de Perpézat, seigneur de Chanonat, vivait en 1419.

— Il y avait en outre dans Chanonat des fiefs à divers seigneurs.

— En fait, M. Ambroise Tardieu, aurait visiblement fait une erreur, il est possible que les Templiers aient eu des terres à Chanonat (quoi que nous n'ayons pas de documents pour le confirmer), et qu'il ait dit que les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont hérité leurs biens des Templiers à Chanonat.

— Cette erreur est compréhensible, dès lors que la chronologie des commandeurs Hospitaliers ne commence qu'à partir de 1368. On est forcément en présence d'un doute: si le premier commandeur connu est de 1368, quand ont-ils créé ces bâtiments ?

Voir aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, l'Inventaire des commanderies de

Malte.

1. Et d'abord, celui de la « Batisse » (nous donnons l'historique de ce fief. (voyez le mot la Batiste);
2. celui de Tordes (voyez ce mot);
3. celui de la Condamine (voyez ce mot)

Sources: Ambroise Tardieu - Grand dictionnaire Historique du département du Puy-de-Dôme. Moulins - 1877

Maison du Temple de Chanonat

— Les Hospitaliers de Saint-Jean ont-ils construit sur leurs terres ?

— Visiblement oui, si l'on se réfère à ce fameux document de 1250.

— Mais, en 1250, cet Hôpital était-il réellement la possession des Hospitaliers de Saint-Jean ?

— Pour les terres que les Hospitaliers ont occupés à partir de 1368, sont-ils réellement à l'origine de ces terres, nous avons un document qui dit: (ce document émane des Chanoines, et cite la terre de l'Hôpital de Chanonat).

— Mais alors, pourquoi M. Tardieu a-t-il donné avec précision les dépendances de Chanonat indiscutablement d'origine templière rattachées à cette commanderie ?

— **Il n'est pas évident du tout que cet Hôpital soit des Hospitaliers de Saint-Jean. Les Templiers eux aussi possédaient des Hôpitaux...**

— **Pour ma part, je reste persuadé que Chanonat était bel et bien une Maison du Temple.**

Jack Bocar

Maison du Temple de Chanonat

Cette commanderie était située en Auvergne, près de Clermont-Ferrand. Les membres qui en dépendaient étaient tous hors du Bourbonnais, sauf celui de Lavault-Saint-Jean qui se trouvait sur la paroisse de Viplaix. C'est aujourd'hui un domaine appelé « l'Hôpital » où il reste une grange. A l'intérieur de celle-ci, on peut voir une croix de bois servant de chevron.

Sources: Georges CHATARD - Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais fondée en 1845. Tome 70 4e trimestre 2000.

1. Chef. Commanderie de Chanonat



Localisation: Commanderie de Chanonat, image A. Colomb

Chanonat, diocèse de Clermont. Parlement de Paris, chapelle, château attenant à la chapelle plus une grange avec vignes.

Chanonat, chef-lieu de commune.

— Cannonacus (995), Cannonagus (1040)

— Canoniacus (1286, 1310)

— Chanonac (1229).

— L'église. Cest un édifice roman, modifié à diverses époques.

— La cure était à la nomination du prieur du Port-Dieu avant 1789. Saint Etienne était, à cette époque, le patron de la paroisse.

— En 1535, il y avait des prêtres communalistes dans l'église de Chanonat. Ils n'ont été supprimés qu'en 1789.

— Le prieuré. Il en est fait mention dès l'an 1264, et dépendant du prieuré du Port-Dieu en Bas-Limousin (ordre de saint Benoît). Les bâtiments étaient attenants à l'église. On voit encore le vaste corps de logis fortifié qui en faisait partie. Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, visita ce prieuré, en 1286, dans sa tournée pastorale en Auvergne.

— Prieurs de Chanonat: Hugues de Montclar, prieur du Port-Dieu, 1264.

— Etienne Arbert, 1310, chanoine du chapitre de Saint-Genès de Clermont.

— Guillaume Autier, 1356.

— La commanderie. Elle appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Malte). Ses bâtiments étaient situés en dehors du bourg et accompagnés d'une

chapelle; il en reste encore une bonne partie, transformée aux usages d'une ferme. Il est probable que, primitivement, la commanderie de Chanonat appartenait à des Templiers, d'autant plus qu'en 1204, nous voyons à Chanonat, comme témoin, le commandeur Francon de Bort, qui possédait en Limousin une maison de l'ordre du Temple.

— En 1309, lors de l'abolition de l'ordre du Temple, la commanderie de Chanonat aurait été donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, comme cela du reste est arrivé pour d'autres propriétés ayant appartenu aux Templiers. La commanderie de Chanonat était affectée à des chevaliers de Malte servants d'armes, avant 1789.

— Les membres, c'est-à-dire les dépendances de la commanderie de Chanonat étaient:

— Le Temple d'Aulnat.

— Burdelle et le Temple de Plaine-Colombe.

— Liste des commandeurs:

— De Benamorel, 1368.

— Martin Bayardol, 1445.

— Jacques de Milly, 1451; il devint grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

— Jean Ardier, 1463.

— Pierre du Puy, 1499.

— Jean Bellon, 1526-1558.

— Nicolas de Fremarçon, 1574-1581.

— De Fonliverie, 1614.

— François de Bricard, 1622-1840.

— Charles de Crémeaux, 1641-1668.

— Amable de la Lande, 1692.

— De Panay, 1733-1738.

— De Bourreau du Rateau, nommé en 1762.

— De Tourniol, 1779.

Sources: M. Le Vicomte de Gourgues - Dictionnaire Topographique du Département de la Dordogne - Paris Imprimerie Nationale - M DCCC LXXIII.

2. Membre. Bourdeilles

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Riom, Canton: Aigueperse, Commune: Chappes - 63

Bourdeilles, Bordel carte de Cassini, ou Burdelles, paroisse de Chappes, consiste en une dime.

3. Membre. Commanderie Sainte-Anne

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Saint-Germain-Lembron - 63

Commanderie de **Sainte-Anne**, dit la Bastide, dans la Limagne, à demi-quart de lieue de Saint-Jean-Lambron, chapelle, domaine.

Annexe. Temple de Plaine Combe

Département: Haute-Loire, Arrondissement: Brioude, Canton: Auzon, Commune: Vergongheon - 43

Temple de Plaine Combe, près du château de Luynes, dans la Haute-Auvergne, proche la ville d'Ardes, à huit lieues du chef, consiste en une montagne.

4. Membre. Le Temple

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Pont-du-Château - 63

Le Temple proche la ville du Pont-du-Château, consiste en un domaine et un pré en réserve, avec les susdits membres. « Revenu 1100 livres »

5. Membre. Lavaux-Saint-Jean

(Peut-être l'**Hopital**), en Bourbonnais, dans la paroisse de Viplaix, diocèse de Bourges, parlement de Paris, juridiction de La Roche-Guilleban, consiste en un domaine, bois, taillis, prés, terre, garennes, dimes et cens. « Revenu 160 livres »

Viplaix: *Département: Allier, Arrondissement: Montluçon, Canton: Huriel - 03*

6. Membre. Commanderie de Bessamorel

Département: Haute-Loire, Arrondissement et Canton: Yssingaux - 43

Bessamorel, en Velay, à 20 lieues du chef, à une lieue d'Yssingaux, et à 4 du Puy. Parlement de Toulouse, consiste en une église paroissiale, deux maisons, un domaine, dimes, justice et cens. « Revenu 600 livres »

Bessamorel

- Maison du Temple, puis Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.
- Bessamorel, commune d'Yssingaux.
- Bessa Maurell, 1267 (Archives du Rhône, la Sauvetat, II, 1)
- Bessamaurel, 1281 (Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue, 140)
- Castrum de Bessa Maurella, 1429 (Archives du Rhône, Bessamorel)
- Domus de Bessamourella, 1430, (Archives du Rhône, Bessamorel)
- Praeceptorium de Bessamorella, 1493 (Archives du Rhône, Bessamorel)
- Le Besset-Moret, 1549 (Savin, n)
- Bessamoreau, 1585 (état civil)

— Bessamourel, 1646 (Archives du Rhône, Bessamorel)

— En 1789, Bessamorel dépendait de la province du Velay, de la subdélégation et sénéchaussée du Puy.

— Son église paroissiale, diocèse du Puy et archiprêtré de Monistrol-sur-Loire, était sous l'invocation de Saint-Jean Baptiste.

— Le commandeur des Hospitaliers de Bessamorel nommait à la cure, dont le titulaire était toujours un religieux d'obédience de l'Ordre.

Sources: Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, par M. Auguste Chassaing. Paris Imprimerie Nationale MDCCCXVII

Charges. 200 livres »

Commandeur: M. de L'aubespın.

Etat de la commanderie en 1745.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Archives du Rhône

Chanonat: Vaux-Saint-Jean, Temple d'Aunat, Bessamorel, Burdelles, Sainte-Anne ou la Bastide, Temple de Plaine Combe.

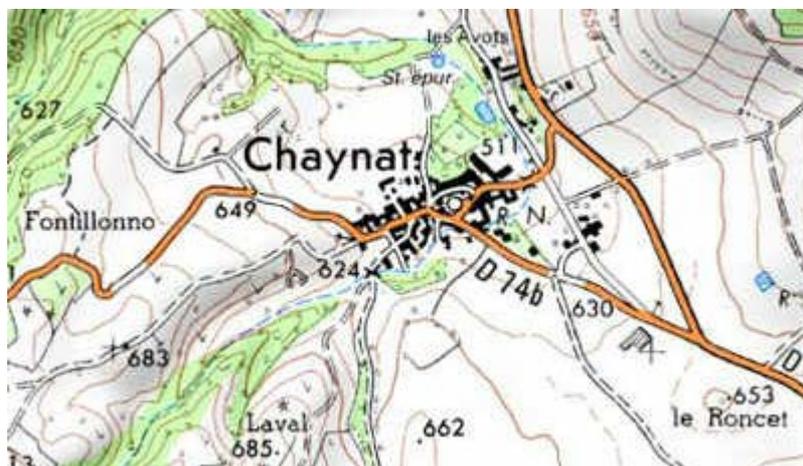
Sources: Collection des Inventaires Sommaires des Arcives départementales du Rhône, antérieures à 1790. Rédigé par M. Georges Guigue, archiviste. Lyon 1895

[Top](#)

Chaynat (63)

Maison du Temple de Chaynat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Champeix, Commune: Ludesse - 63



Localisation: Maison du Temple de Chaynat

Domus Templi de Chamat, Charnat, Charnaco, Chaynat, Claramontensis diocesis.

Seigneurie de Chaynat

C'était une seigneurie, nous n'avons que peu d'information sur cette localité, juste celle-ci: Chaynat appartenait à l'Ordre de Malte en 1696.

On peut supposer que cette seigneurie était un bien Templiers, comme elle est nommée comme dépendance de Olloix qui appartenait avec certitude aux Templiers au XIIIe siècle.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme - Moulins, 1877

Maison du Temple de Chaynat

La commanderie de Charnat, dans le diocèse de Clermont « de Chanat, Claromontensis diocesis », avait pour précepteur, à la fin du XIIIe siècle, un chevalier, frère Hugues Saycel, qui reçut, entre autres, vers 1293, en la chapelle de la maison, un certain Pierre Blanc, sergent, en présence des précepteurs de La Ronzière et de Montferrand « Procès de Clermont, pièce 17; et Procès, tome II, page 246 »

Procès des Templiers d'Auvergne - Clermont, pièce 17

17. Guillaume d'Espinasse, sergent.

Frater Guillelmus d'Espinassa, claromontensis dyocesis, juratus et diligenter interrogatus super contentis in primo articulo et capitulis contentis in eodem, tamquam principalis in facto proprio et ut testis in alieno, dixit per juramentum suum quod frater Ymbertus Blanc, tunc magister Arvernie, octo anni sunt elapsi vel circa, recepit eum in

fratrem ordinis Templi, in domo de Bastida claromontensis diocesis, presentibus fratribus Durando Pinhola et Rotberto Laurencii et pluribus aliis fratribus jam deffunctis; et quod in dicta receptione ille qui eum recepit, [...]

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève. Le Procès des Templiers d'Auvergne 1309-1311. Editions Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986.



c'est ce qui reste de l'église qui avait une importante chambre de défense - Sources Image: Roland Pont

Procès des Templiers, tome II, page 246-247

Post que dixit ei quod secundum dicta precepta ordinis poterat carnaliter commisceri fratribus ordinis, et ipsi cum eo; hoc tamen non fecit, nec fuit requisitus, nec credit quod in ordine fieret. Alia illicita non intervenerunt in dicta sua receptione nec post, et crédit quod eadem illicita et non alia communiter et ubique intervenirent in receptionibus aliorum fratrum ordinis vel post, quia intervenerant in sua, et quia per eundem modum vidit recipi **fratrem Johannem de Monte Morlhone quondam militem, in dicta capella de Charnaco**, sunt circiter XVI anni, per dictum fratrem Hugonem Saycelli, presentibus dictis quatuor fratribus qui adfuerant sue receptioni, et fratre Stephano de Cellario, teste proximo examinato; plurium receptionibus se non recolit affuisse.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Hugues Saycel

Selon Pierre Blanc, Hugues Saycel, détenu plus tard à Issoudun dans le diocèse de Bourges, aurait reçu trois ans après ou environ, en sa maison de Charnat, un chevalier, Jean de Montmorillon dont la réception se trouve confirmée par un autre Templier.

Saycelli Hugo

Chevalier du diocèse de Clermont, reçu à Tortose (Syrie - Tartous), après 1286. Fut commandeur de Chaynat vers 1292-1295. Durant le Procès des Templiers, il était présent à Paris, de là, il fut emené à Bourges en février ou mars 1310 pour y défendre l'Ordre; détenu à Issoudun

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève. Le Procès des Templiers d'Auvergne 1309-1311. Editions Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986.

Puis, c'est Gui Dauphin, précepteur de Celles, qui, sur l'ordre du précepteur de France, vint recevoir, en 1303 ou 1304, à Charnat, en présence de Pierre du Breuil, précepteur de la maison et d'autres. « Procès de Clermont, pièce 35; et Procès, tome I, page 418 »



Commanderie de chaynat sur la commune de Ludesse chambre de défense - Sources image: Roland Pont

Procès des Templiers d'Auvergne - Clermont, pièce 35

35. Pierre de Moncel, sergent.

Frater Petrus de Moncel, claromontensis diocesis, juratus et diligenter interrogatus, super contentis in primo articulo et capitulis contentis in eodem, tanquam principalis in facto proprio et ut testis in alieno, dixit per juramentum suum quod frater Petrus de Madic, tunc preceptor Arvernie, recepit eum in fratrem ordinis Templi apud domum de

Cellis, ejusdem dyocesis, novem anni sunt elapsi, presentibus fratribus Johanne Cenuadi, preceptore domus de Folhosa, et pluribus defunctis; et quod in dicta receptione sua ad mandatum recipients, ut dixit, Christum abnegavit ore licet non corde, ut dicebat; super aliis contentis in dicto articulo, dixit idem in omnibus et per omnia quod frater Petrus de Bonofonte supra proximo scriptus.

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève. Le Procès des Templiers d'Auvergne 1309-1311. Editions Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986.

Procès des Templiers, tome I, page 418

Requisitus quos receperit ipse in ordine, respondit quod primo recepit fratres Petrum dictum Lovier et Petrum lo Bergier servientes, diocesis Bituricensis, in domo Templi de Jussiaco le Chandier ejusdem diocesis, cujus domus ipse testis tunc erat preceptor, sunt circiter XII anni, presentibus fratribus Johanne de Manaco vel de Aqua Sparsa presbitero, Raynaldo de Bordis subpreceptore dicte domus, Stephano de la Losa Bergerio, Stephano Vessardi, Johanne lo Bergier, qui vivebant tempore quo dictus testis captus fuit, et aliis defunctis recepit eciam **fratrem Stephanum Brolii diocesis Claramontensis, in capella domus Templi de Chamat** ejusdem diocesis, die Jovis ante carnisprivium instans erunt octo anni vel circa, de mandato preceptoris Francie, presentibus fratribus Golferio presbitero, Petro Brolii preceptore dicte domus, et Bonaforso, de quorum vita vel morte non habet certitudinem; recepit eciam fratrem Guillelmum Arnaldi servientem diocesis Claramontensis, in domo Templi de Sellis Claramontensis diocesis, in ecclesia, in instante Quadragesima erunt vu vel vin anni, presentibus fratribus Guillelmo, tunc curato dicte domus, Guillelmo Abri, Guillelmo de l'Espinatz servientibus, et audivit dici quod dictus frater Guillelmus Aynardi obierat, de aliorum vita vel morte certitudinem non habens.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Précepteurs de Chaynat

Vers 1293-1296, frère Hugues Saycel, chevalier;

Vers 1303-1304, frère Pierre du Breuil.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.



Tour et un bâtiment avec passage voûté qui devait être l'entrée de la commanderie - Sources image: Roland Pont

Maison du Temple de Chaynat

La première mention de la Maison du Temple de Charnat est apparue en 1277 et 1293, dans les comptes de Jean de Trie, bailli royal d'Auvergne.

Commandeur de Charnat

Géraud du Sauzet, 1284.

Hugues de Sayssel, 1290.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand dictionnaire Historique du département du Puy-de-Dôme - Moulin 1877.

Petrus de Brolio

Petrus de Brolio, Pierre du Breuil. Sergent, diocèse Clermont. [Reçu vers: 1279-1311].

Reçu vers: 1279 à La Marche par Raymond de Boyso.

Commandeur de Chaynat vers 1303 (Michelet tome I page 418 Petro Brolil preceptore de templi de Chaînât, Léonard, 172).

Sources: Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, Année 2000 - Par: André Goineaud-Bérard

Procès des Templiers, tome II, page 244

Dixit eis insuper quod fratribus ordinis poterant carnaliter commisceri, et ipsi cum eis, et quod predicta omnia facta et dicta in presencia aliorum erant et fiebant ex precepto ordinis. Alia illicita non intervenerunt in dictis receptionibus nec post, et credit quod eadem et non alia intervenerunt communiter et ubique in receptionibus aliorum fratrum ordinis vel post quia vidit secundum modum confessatum per eum recipi fratrem

Johannem de Monte Marlhone militem quondam **in capella domus Templi de Chanat Claromontensis diocesis**, sunt circiter XX anni, per fratrem Hugonem Saycelli militem, de cujus vita vel morte non habet certitudinem, presentibus fratribus Raymundo Vinee et Petro Pothayro servientibus, deffunctis, et Petro Blavi, teste supra jurato, post hunc examinato.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison du Temple de Chaynat

Le logis de l'ancienne commanderie des templiers de Chaynat à Ludesse (Puy-de-Dôme) conserve quelques fragments de décors représentant une scène de chasse très effacée.

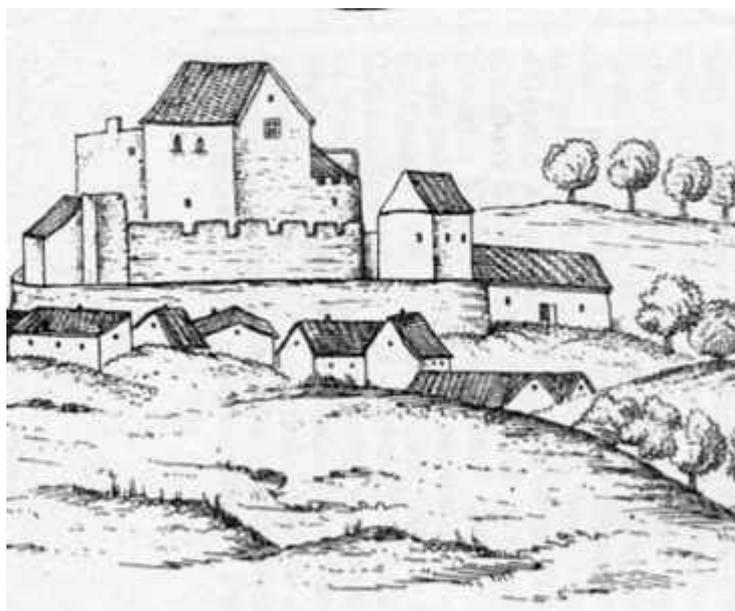
Sources: Annie Regond, Maître de conférences en histoire de l'art à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Allier.

Maison du Temple de Chaynat

Eglise d'origine romane remaniée par les commandeurs de l'Ordre de Malte qui l'aménagèrent en résidence et en forteresse. L'intérieur du sanctuaire est celui d'une église gothique dotée de son décor et de son mobilier du XIXe siècle. Son originalité réside surtout dans le logis du commandeur dont les peintures murales du XVe siècle représentent des scènes de chasse à la façon d'une tapisserie.

Sources: base Mérimée

Chaynat, village commune de Ludesse.



Dessin du château de Chaynat

- Cheinac, 1450.
- Cheynat, 1510.
- Le château qui a été démoli était fortifié.
- On en voit un curieux dessin dans l'armorial héraldique d'armes G. Revel, en 1450.
- On trouve un Jean Chinhac, seigneur du lieu près de Champeix, en 1523, ce qui doit se rapporter à Cheynat.
- Le seigneurie appartenait à l'Ordre du Temple.
- Puis aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1696, comme en en 1689.
- Cheynat avait pour dépendance la commanderie d'Ollaix.
- *Voyez Chabrol, coutumes d'Auvergne, de G. Revel, aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à Paris.*

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme — Moulins, 1877

Top

Clermont-Montferrand (63)

Maison du Temple de Montferrand

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement et Canton: Clermont-Ferrand - 63



Localisation: Maison du Temple de Montferrand

- Cette Maison du Temple, d'après M. Ambroise Tardieu, aurait été la plus considérable des maisons des Templiers en Auvergne. Là, dit-il, se tenaient les assemblées; elle était située dans la rue du Temple. La chapelle conventuelle fut détruite en 1787.
- les bâtiments furent vendus en 1793, on les a réparés de nos jours. (1882).
- Commandeurs du Temple: Bernard de Sartiges, 1287-1288;

- Pierre de Madic, 1294;
- Bertrand de Charnier, 1309.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme - Moulins, 1877

Maison du Temple de Montferrand

Dans la ville de Montferrand (Clermont-Ferrand), résidence des comtes d'Auvergne, se trouvait la plus importante maison du Temple du diocèse de Clermont. Cette préceptorie fut choisie comme chef-lieu de la province d'Auvergne.

M. Tardieu signale en outre que les templiers reçurent une donation de dix sous de la « comtesse de Montferrand », par son testament de 1199. Je n'ai pu retrouver le texte sur lequel il s'appuie, mais ces éléments laissent supposer que l'ordre du Temple s'implanta à Montferrand dans les années 1190.

Au cours du XIII^e siècle, le Temple de Montferrand reçut de nombreuses donations et acquit des biens à Montferrand et aux alentours. La plupart de ces titres ont aujourd'hui disparu. Cependant, le fonds de la commanderie hospitalière de Saint-Jean-de-Séгур, située à proximité de Montferrand, contient une pièce qui en recense une partie. Il s'agit d'un inventaire qui contient des titres de diverses natures (donations, ventes, accords, reconnaissances...), des privilèges apostoliques reçus par l'ordre, et une liste de biens mobiliers. Cet inventaire, composé de deux feuillets autrefois cousus ensemble, est malheureusement incomplet, des feuillets situés avant et après la partie qui nous est parvenue ayant disparu. Sa date de rédaction est inconnue, mais le titre le plus récent contenu dans l'acte date de 1300, et l'écriture est nettement du début du XIV^e siècle. Nous pensons que cet inventaire a pu être dressé à l'occasion du procès de l'ordre du Temple, avant ou au moment de la remise de ses possessions aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Certains titres concernent d'autres maisons du Temple que celle de Montferrand.



Maison du temple de Clermont-Ferrand - Sources: [Monumentum](#)

Quatre actes citent la grange du Temple d'Aulnat; ce qui n'est guère étonnant, car la grange d'Aulnat dépendait probablement de la commanderie de Montferrand.

L'inventaire contient également une vente à la maison de Celles en 1257; Une donation à la maison de Payrinhat [Pérignat], dont la date est difficilement lisible - probablement 1202. La présence de telles pièces dans l'inventaire de Montferrand s'explique aisément: Montferrand fut choisie comme résidence du maître de la province d'Auvergne, de qui dépendaient toutes les maisons de l'ordre en Auvergne, et qui avait le pouvoir de passer des actes au nom de chacune d'elles; certains titres étrangers à la commanderie de Montferrand ont ainsi pu être intégrés à ses archives, tandis qu'une copie était versée aux archives de la maison concernée au premier chef.

La première trace tangible de la présence de templiers à Montferrand est contenue dans cet inventaire: en décembre 1213, le monastère de Saint-Pierre de Beaumont donne une terre à la maison du Temple de Montferrand.

En mai 1263, c'est le monastère de Saint-Alyre de Clermont qui fait un don au Temple. Les donations affluent de toutes parts: évêques, bourgeois et chevaliers participent à la constitution des domaines du Temple.

Le précepteur de Montferrand passe également de nombreux actes d'échange et d'achat, qui contribuent à agrandir et à consolider le temporel de sa maison.

Ainsi, en novembre 1253, Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier et de Montferrand, ratifie l'achat par les templiers de plusieurs maisons sises à Montferrand à des bourgeois de la ville.

L'inventaire du Temple est peu discret au sujet des biens sur lesquels portent les actes. La plupart concernent des terres, des vignes, des pâturages, des jardins, et des cens et rentes.

En plusieurs endroits, les templiers reçoivent des maisons et quelques terres.

L'évêque leur donna la maison et le village de Chanpine.

En 1287, une maison située à Aigueperse leur est donnée. Cette donation, ainsi que plusieurs acquisitions reçoivent une confirmation en 1293, puis en 1295.

Le seigneur de Montferrand avait offert cent sous de rente au preceptor domus militie Templi Montisferrandi.

D'autre part, celui-ci avait acquis des maisons à Montferrand, une viguerie (vigeria), un manse et diverses rentes à Montferrand et à Aigueperse.

Ainsi s'est constitué le temporel du Temple de Montferrand au cours du XIIIe siècle, au gré des donations et des acquisitions.

Sources: L. d'Agostino, Templiers et Hospitaliers en Auvergne au Moyen Age

Maison du Temple de Montferrand

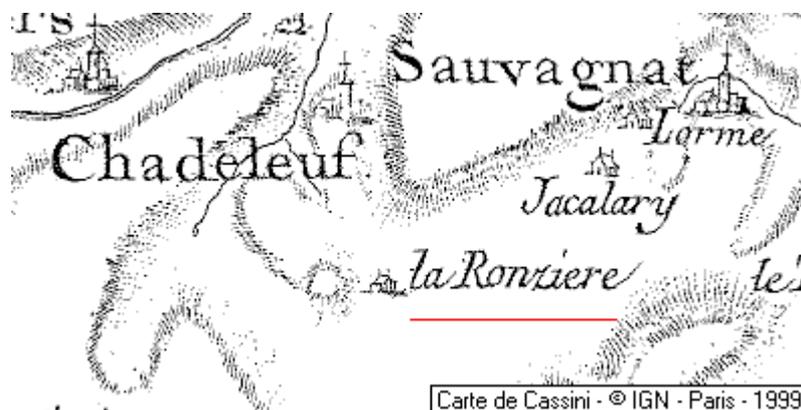
Il y eut une maison de Templiers à Montferrand, au diocèse de Clermont; il en est parlé dans les enquêtes de Clermont et de Paris.

Dans cette ville, les Templiers y possédaient une très grande Maison avec chapelle, jardins cens, rentes et dîmes. Cette maison fut fondée en 1190 (Sources Ambroise Tardieu).

Les membres de la Maison du Temple de Montferrand étaient:

La Ronzière

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Champeix, Commune: Chadeleuf - 63



Localisation: Maison du temple de La Ronzière

A 15 lieues, Montferrand avait pour annexes Ponguison « un lieu-dit, qui n'existe plus de nos jours, près de Saint-Germain de Lambron (sources Léopold Niepce) » et Culhat à 4 lieues de Lezoux, dans le baillage de Riom.

Les Templiers y possédaient un très grand domaine tant en bâtiments, près, bois, terres, vignes, dîmes, cens et des rentes considérables. La Ronzière avait pour annexe Ponguison.

Frère Hugues Charneyr se souvient d'une réception survenue au Temple de La Ronzière du diocèse de Clermont. (Procès des Templiers de Clermont [Suite](#))

Ponguison ?

Les Templiers y possédaient plusieurs près, terres, vignes, dimes et cens.

Culhat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Thiers, Canton: Lezoux - 63



Localisation: Maison du temple de Culhat

Dépendait de la Maison du Temple de La Foulhouze jusqu'au XIVe siècle, puis fut réunie à la maison du Temple de Montferrand par les Hospitaliers.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Clermont et le Procès des Templiers

C'est en cette maison du Temple de Montferrand que deux Templiers interrogés à Clermont, Robert Cortesie et Bonafos de Tallende, avaient été reçus quarante ans auparavant, c'est-à-dire vers 1269, par le chevalier du Temple Guillaume de Mongacon, alors commandeur de La Tourette:

« **Procès de Clermont, pièces 29 et 30** »

Cortesias Robertus: sergent du diocèse de Clermont

Reçu vers 1269 à Montferrand par Guillaume de Mongacon, chevaliers diocèse de Clermont.

Donné par Bonafous de Tallende comme présent à sa réception vers 1269 à Montferrand.

D'après Robert Vigier, sergent du diocèse de Clermont, ces réceptions auxquelles il dit avoir assisté auraient eu lieu vers 1291 (Procès des Templiers, tome I, page 512)

Donné par Jean Limousin comme présent à sa réception avant 1306 à la Ronzière.

Avouant en 1309.

Serait mort en 1311 (Procès des Templiers, tome I, page 512)

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

A cette cérémonie auraient assisté les frères Durand Albouin, de Tallende, précepteur de Montferrand, et Durand Malras, prêtre, au dire d'un sergent du Temple, Robert Vigier, témoin qui cependant n'aurait été reçu qu'en 1276 par Francon de Bort, en la chapelle de cette maison de Montferrand, en présence du même frère Durand Malras, des frères Pierre la Rose et Géraud prêtres, de Pierre de Madic, chevalier, et de plusieurs autres:

« **Procès des Templiers, tome I, page 512** »

Quibus actis, dictus frater Robertus Vigerii de Claramonte serviens, testis supra juratus, non defferens mantellum ordinis, quia ipsum dimiserat in concilio Senonensi, et postmodum radi fecerat sibi barbam, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Parisiensem, sexagenarius vel circa, premissa et repetita protestacione predicta, lectis et diligenter sibi expositis omnibus et singulis articulis, respondit ad eos, et primo ad primos XIII, quod non viderat et sciverat, nec

audiverat dici nec credebat quod in ordine servarentur contenta in dictis XIII articulis; nec in receptione sua fuit aliquid factum vel dictum illicitum, nec in receptionibus infrascriptorum quos vidit recipi, videlicet Roberti Cortesia de Claromonte et Bonafos Temple de Talende Claramontensis diocesis, quos credit esse mortuos, qui fuerunt recepti in capella domus Templi Montis Ferrandi dicte diocesis, sunt viginti anni elapsi, per fratrem Guillelmum de Monte Gastonis dicte diocesis, militem, quondam preceptorem tunc de Turreta, presentibus fratribus Durando Albuini de Talende preceptore Montis Ferrandi, Durando Malias presbytero, defunctis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Le maître de la région avant Francon de Bort était frère Raymond del Boysso ou de « Dumo », par qui fut reçu, en 1275, à Montferrand, le dernier précepteur de La Fouilhouze:

« Procès de Clermont, pièce 6 »

BOYSSO (Raymundus del), [1263-1279]; chevalier.

Il est cité comme commandeur de « Peiracaus » en 1263 (Léonard, Cartulaire du Temple, 70), de La Capelle Livron entre 1265 et 1271 (Léonard, Cartulaire du Temple, 70-71);

En 1267, il scelle l'acte de restitution aux templiers, Pierre-François Fournier et Pascal Guébin, Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers. Arrêts de son parlement tenu à Toulouse et textes annexes 1249-1271 [Paris, 1959] page 239), de Cahors en 1272 (Léonard, Cartulaire du Temple, 71).

Il est enfin commandeur d'Auvergne entre 1275 et 1279 (Léonard, 165). En tant que commandeur d'Auvergne, il reçut dans l'ordre vers 1275 à Montferrand Jean Senaud (Procès des Templiers, tome II, page 36, de Dumo); avant 1279 au Chambon, Hugues Charnier (Procès des Templiers, tome II, page 143, Pierre de Dumo);

Vers 1279 à La Marche, Pierre du Breuil; la même année il assista à La Marche à la réception de Pierre Rosé, mais c'est Francon de Bort qui est alors cité comme commandeur d'Auvergne.

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

« Procès des Templiers, tome II, page 136 »

Post hec, die Mercurii sequenti, que fuit ultima dies dicti mensis Marcii, fuit adductus ad presenciam ditorum dominorum commissariorum et domini Mathei, in domo predicta domini Petri de Sabaudia, frater Johannes Senandi serviens, preceptor domus Templi de Folhosa Claramontensis diocesis, testis supra juratus, ut deponeret dictum suum,

quinguagenarius vel circa, mantellum ordinis et barbam defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Claramontensem. Qui, protestacione premissa quod non intendit recedere a deposicione per eum facta coram domino Claramontensi episcopo memorato, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur. Dixit enim se fuisse receptum in quadam camera domus Templi Montis Ferrandi Claramontensis diocesis, prima dominica post instans festum Pentecostes erunt triginta duo anni vel circa, per fratrem Raymondum de Dumo militem quondam, presentibus fratribus Petro Nicolai, Petro Vinha servientibus, et Johanne Blanc presbitero, deffunctis

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Durand Albouin (ou Albouy) habitait encore le Temple de Montferrand, et il paraît avoir assisté en 1278, à Noël, à une réception faite à La Fouilhouze

« Procès de Clermont, pièce 11 »

Albuy (Durandus), [Vers 1269-1278]; commandeur de Montferrand.

Procès des Templiers, tome I, page 512 (Albuini);

Léonard, cartulaire du Temple, page 171 (Albouin).

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

Un des successeurs de Durand Albouin, comme précepteur du Temple de Montferrand, fut Bertrand de « Chanrois », sergent, qu'un Templier se souvenait d'avoir vu, au Temple de Charnat, lors de sa réception, en 1293

« Procès des Templiers, tome II, page 246 »

videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Chanac Claromontensis diocesis, Dominica ante instans festum beati Martini hiemalis erunt circiter XIX anni, per fratrem Hugonem Saycelli militem, detentum, ut credit, apud Exodunum Bituricensis diocesis, presentibus fratribus Aymerico Deleheyr preceptore de Rauseria, Bertrando de Chanrois preceptore Montisferandi, Petro Porchayro et R. Vinee servientibus, deffunctis. A quo receptore requisita societate ordinis et ei concessa, prestito per juramentum quod non erat alteri religioni, nec matrimonio, nec debitis que non posset solvere obligatus, nec erat excommunicatus, nec habebat infirmitatem latentem, fecit eum vovere et jurare quod non revelaret secreta capituliorum nec precepta ordinis, quod servaret castitatem, obedienciam, et viveret sine proprio, servaret bonos usus et bonas consuetudines ordinis que tunc erant et que in posterum imponerentur per Magistrum et presbiteros ordinis, quod juraret pro posse suo ad acquirendum Terram sanctam, et quod non

dimitteret dictum ordinem pro alio.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Enfin un chevalier du Temple, du nom de Pierre de la Colonge, dit avoir été reçu, en 1294, à Montferrand, par le commandeur de l'Auvergne, Pierre de Madic

« **Procès de Clermont, pièce 33** »

MADIC, MADICO (Petrus de)

Madic, Cantal, arrondissement Mauriac, canton de Saignes.

[Vers 1276-1303]; chevalier, vraisemblablement du diocèse de Clermont.

Il appartenait à une famille d'ancienne chevalerie (BOUILLET, IV, 8, distingue à tort deux personnages de ce nom dont l'un aurait été commandeur d'Auvergne et l'autre d'Aquitaine).

Ses qualités morales sont soulignées (Schottmuller, I 275).

Il aurait réprouvé les pratiques douteuses et aurait pleuré en les ordonnant (Procès des Templiers, tome II 138);

Il aurait conseillé à Jean Senaud qui l'interrogeait de ne pas se montrer trop curieux car, en tant que frère sergent, il devait être sourd, muet, aveugle (Procès des Templiers, tome II 138).

Lors d'un chapitre général qu'il tenait en Auvergne, il aurait approuvé le départ de l'ordre du chevalier Guillaume de Reses vers 1291-1292 (Schottmuller, II, 19).

Il est cité comme lieutenant du commandeur du Poitou vers 1291 (6 1, Prutz, 330), 1294 (Finke, II, 319), 1300 (Procès des Templiers, tome II 22);

Commandeur du Poitou vers 1300 (M I 193),

Lieutenant du visiteur (Léonard, Cartulaire du Temple, 97) vers 1289 (Procès des Templiers, tome II 90, 96), 1292 (Procès des Templiers, tome II 103), 1294 (Procès des Templiers, tome I 93).

Pour l'Auvergne et le Limousin (Léonard, Cartulaire du Temple, 166), le titre varie;

Il est cité comme commandeur d'Auvergne et du Limousin vers 1291-1292 et 1294 (Schottmuller, II, 19 et 27)

Commandeur d'Auvergne entre 1292 et 1301 (63, 59, 25 fin, 60, Procès des Templiers, tome II 123, 35 1, 36 1, 27 fin);

Un acte daté de 1295 donne une certitude pour le titre, Augustin Chassaing, « Spicilegium », 228),

Commandeur du Limousin en 1300 (Procès des Templiers, tome II 219).

Il est dit en outre commandeur de Montferrand vers 1294 (Léopold Nièpce, 224 n. 2, d'après Tardieu) et de l'Ormeteau en 1299 (Archives départementales du Rhône, 48 H 2417/21, Toulgoët-Treanna, XXXIV, 215; Léonard, Cartulaire du Temple, 163) et vers

1301 (3 fin, Procès des Templiers, tome II 142).

S'il est simple témoin aux réceptions de Robert Vigier, sergent du diocèse de Clermont vers 1276 à Montferrand (Procès des Templiers, tome I 513) et de Guillaume Reynier * vers 1303 à La Marche, il en effectua plusieurs:

Vers 1291 au Fouilloux, Hugues de Jenzat;

Vers 1292 à La Pouge, Etienne Lajarousse;

Vers 1294 à Montferrand, Pierre de la Colonge;

Vers 1294 ou 1295 à Montferrand Pierre Piot;

Vers 1294 à La Marche, Guillaume Maumont, chevalier diocèse de Limoges (Schottmuller, II, 27);

Vers 1297 à Bellechassagne, Jean Adam;

Vers 1299 à La Bastide, Pierre de Brion;

Vers 1299 à Bellechassagne, Géraud de Rupe Apis, prêtre du diocèse de Limoges (Procès des Templiers, tome II 123);

Vers 1300 à Celles, Pierre de Moncel (peut-être à La Fouilhouze, Procès des Templiers, tome II 242);

Vers 1301 à Celles, Durand Charnier;

Vers 1300 ou 1301 à Bellechassagne Gui de La Roche, prêtre diocèse de Limoges (Procès des Templiers, tome II 219);

Vers 1301 à l'Ormeteau, Barthélémy de Pratemis, chevalier, diocèse de Limoges (3 fin, Procès des Templiers, tome II 142).

Entre 1289 et 1294 environ, il effectua quelques réceptions en tant que lieutenant du visiteur dans les diocèses de Poitiers (Procès des Templiers, tome II 90, 96, 93) et Tours (Procès des Templiers, tome II 103) et en tant que lieutenant du commandeur du Poitou vers 1300 dans le diocèse de Saintes (Procès des Templiers, tome II 22, I 193).

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

Précepteurs de Montferrand

Vers 1269-1278, frère Durand Albouin, de Tallende;

Vers 1293, frère Bertrand de « Chanrois », sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillies durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Extrait du Pouillé dressé par M. Chassaing.

Voici le précieux document que M. Augustin Chassaing a bien voulu adresser à M.

Léopold Niepce pour la rédaction du Grand Prieuré d'Auvergne:

« Rotulus super acrementis Alvernie traditus per Johannem de Trya, Ballivum Alvernie super hoc inquisitorem deputatum cum Petro dicto Le Gras, in quo nomina et partes summe computate in recepta computorum Alvernie de termino Omnium Sanctorum nonagesimo tercio continentur. »

De præceptoribus milicie Templi et Domorum Alvernie.

De Preceptore de la Fulhosa, XXVII libras V solidos II denarios.

De Preceptore de Vihac, CXLVI libras.

De Preceptore de Chassac, XII libras.

De Preceptore de Parinhac LVII libras, IIII denarios.

De Preceptore de La Mercha, XX libras, II sols.

De Preceptore de Paluel, IX libras, VI denarios.

De Preceptore de Turreta, LXVII libras, XI sols, VII denarios.

De Preceptore de la Ranzeira, XXIII libras, IX sols, IIII denarios.

De Preceptore de la Bastida, XXI libras, X sols.

De Preceptore Monti Ferrandi, XXXV libras, XIX sols, V denarios.

De Preceptore de Cellis, XX libras, IX denarios.

De Preceptore de la Garda, IIII libras, VI sols.

De Preceptore d'Isda, XXVI libras.

De Preceptore de Montfort, XII libras.

De Preceptore de Chanonac, XLV libras, XI solidos, VI denerios.

De Preceptore de Ponte Veteri, IX libras, VI solidos.

De Preceptore de Pallihac, VI libras, VI solidos, IX denerios.

De Preceptore de La Forest, LXVII libras, VI denerios.

De Preceptore de Chambot, XXXIV solidos.

De Preceptore dal Mahes d'Escola, LVI solidos.

De Preceptore de Oloeus, XXVI libras, XVIII solidos, X denerios.

Sources: M. Augustin Chassaing - Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XVe au XVIIIe siècle, publiés par

M. Alexandre Buel, archiviste aux archives nationales, etc., Paris, Imp. Nat. 1882.

Maison du Temple et Commanderie de Clermont

La détermination du site de la commanderie du Temple de Montferrand est problématique. En effet, il semble admis qu'elle ait toujours été incluse dans l'enceinte de la ville, au quartier des Molles ou des Meules, au nord du château. Si cette hypothèse est plausible, aucune preuve tangible ne vient l'étayer avant le XVIIe siècle: en 1615, elle est en effet localisée « en la rue appelée des moulins joignant la muraille

de la ville dudit Montferrand, une rue et le jardin de ladite commanderie entre deux ». Cette description de la commanderie correspond à un plan datant du XVIII^e siècle qui place la commanderie entre la rue du Temple et la rue du Ruisseau (auj. rue Parmentier), et dont le cadastre ancien conserve la trace. A cette date, elle était composée de deux bâtiments formant l'angle sud-est d'une enceinte au centre de laquelle se trouvait la chapelle de la commanderie. Au nord, la cour était bordée par la Tiretaine qui séparait la commanderie de son jardin. Au sud, de l'autre côté de la rue du Temple, la basse cour de la commanderie, à laquelle on accédait soit directement de la rue, soit par une galerie couverte, regroupait la grange et les écuries.

La tradition, qui ne repose sur aucune autre preuve que quelques vestiges architecturaux (colonne, éléments de galerie couverte et caves), veut qu'elle ait d'abord été située au n^o 4 de la rue Parmentier (cf. Du Ranquet). Or, il s'agit là d'une mauvaise lecture des écrits de Tardieu, puis de Du Ranquet: en effet, il indique que ces bâtiments étaient « dans les dépendances de la commanderie du Temple ». Un important réseau de caves reliait cet hôtel probablement construit pour un dignitaire de l'ordre de l'Hôpital à la commanderie.

Pour éclairer le problème du site de la commanderie du Temple, il faut revenir sur le tracé et l'évolution du rempart de la ville au Moyen-Age. Sur ce point, les données sont des plus fragmentaires. En 1126, le roi Louis VI le Gros intervient dans la querelle qui oppose le comte et l'évêque, et met le siège devant Montferrand. Le récit qu'en donne Suger distingue le château proprement dit et une enceinte extérieure qui englobe des quartiers qui seront détruits pendant le siège. Sa limite nord correspondait à l'actuelle rue du Temple. La ville est prise par Guillaume VIII en 1165. Peut-être la muraille fut-elle alors agrandie. Quoi qu'il en soit, à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle, la muraille de la ville fut agrandie au moment où les habitants de Montferrand reçurent leur charte de franchise: datée entre 1196 et 1199, elle dut précéder de peu la reconstruction et l'élargissement de la muraille le long de l'axe est-ouest menant à Clermont. Sa façade nord longeait la Tiretaine qui servit jusqu'au milieu du XV^e siècle de douves à la ville. L'Armorial de Guillaume Revel montre encore ce système défensif (cf. Fournier).

La datation de l'évolution de cette muraille reste floue, de même que la date exacte de l'établissement des templiers dans la ville. Du XIII^e au XV^e siècle, le tracé nord du rempart a peu ou pas évolué. Or, ce tracé inclut le site figuré sur le plan du XVIII^e siècle à l'intérieur des murailles, à l'exception du jardin de la commanderie, qui correspond probablement aux douves médiévales.

Plusieurs hypothèses sont dès lors possibles

— la commanderie du Temple fut fondée avant l'extension de la muraille sur l'emplacement du 4 rue Parmentier, ce que rien ne permet d'affirmer en l'état actuel des recherches; après l'extension de la muraille, les templiers étendirent leurs possessions à l'intérieur de la ville en direction du nord; à une date indéterminée, probablement au XIIIe ou au XIVe siècle, les anciens bâtiments furent délaissés et probablement loués; une nouvelle commanderie fut construite le long du nouveau rempart. Dans ce cas, il est difficile de savoir si les deux sites furent occupés par les templiers ou si la translation de la commanderie eut lieu alors qu'elle appartenait déjà aux hospitaliers.

— l'extension de la muraille est contemporaine de l'installation des templiers à Montferrand, auquel cas le site du 4 rue Parmentier ne fut jamais occupé par les moines soldats, et le site figuré sur le plan du XVIIIe siècle correspond avec la seule et unique commanderie du Temple de Montferrand. Celle-ci a cependant dû subir de multiples reconstructions.

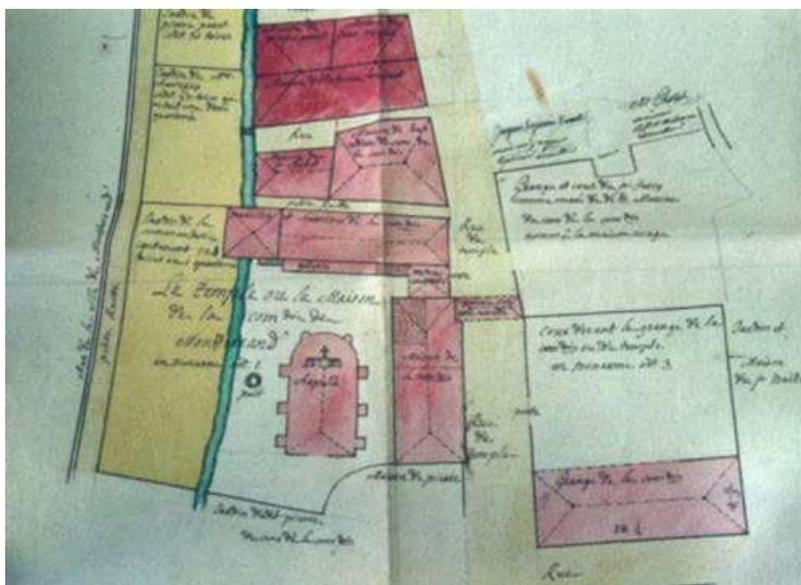
Par manque de sources écrites et d'investigations archéologiques, cette question ne peut être tranchée aujourd'hui.

Les bâtiments de la commanderie

Une commanderie répondait à des nécessités diverses: à la fois petit château avec ses murailles, monastère avec sa chapelle, et exploitation agricole avec ses écuries et ses granges, la commanderie du Temple de Montferrand présentait une organisation où se retrouvent nettement ces différents espaces, comme en témoignent les visites de 1615.

La commanderie était composée de deux cours distinctes et d'un jardin (ce dernier ne fut probablement acquis qu'au XVIe siècle après l'agrandissement du rempart). Les deux cours étaient situées de part et d'autre de la rue du Temple et reliées par une galerie couverte qui surplombait la rue.

Plan de la commanderie appelée « du Temple de Montferrand », sous gestion hospitalière au XVIIIe siècle. Le nord est situé à gauche sur le cliché.



Archives départementales du Puy-de-Dôme (F-63). Cliché L. d'Agostino.

La cour des logis

La cour principale, au nord, regroupait les logis des habitants de la commanderie (commandeur, chevaliers, sergents, chapelains, donats, domestiques et métayers) et la chapelle. Les côtés sud et est de cette cour étaient formés par deux bâtiments d'habitation. Le bâtiment est était constitué de cuvages, un sellier, une buanderie, un poulailler, des chambres et une cuisine. Le bâtiment sud était constitué au nord d'un portail d'entrée — probablement défendu par une herse et une bretèche —, surmonté de la chambre du commandeur, et au sud par un bâtiment occupé par des cuvages — contenant probablement du vin — au rez-de-chaussée, de la salle où se tenait le chapitre provincial du grand prieuré d'Auvergne jusqu'au XIV^e siècle au premier étage: cette description tend à prouver que la commanderie occupait déjà ce site au moins depuis le XIV^e siècle, puisque dès cette époque le siège du grand prieuré fut transféré à Bourgneuf.

Au centre de la cour se trouvaient un puits et la chapelle de la commanderie « toute bastie de pierre de taille dedans et dehors entierement pavée et vaultée ayant neufs cannes de long et trois de large [18 * 6 m]. Le cœur [était] séparé de barreaux de bois et sièges pour les prebstres.[...] Ung clocher ouvert où il y a trois cloches l'une desquelles est toute neufve ». Chose assez surprenante, « y a ung passage ou gallerie de bois pour aller [du bâtiment situé au sud] au clocher de ladite chapelle couvert de bois et tuilles plates à deux pendants. »

La basse cour

Autour de cet espace conventuel défini par la chapelle et les logis, s'organisaient les organes économiques de la commanderie.

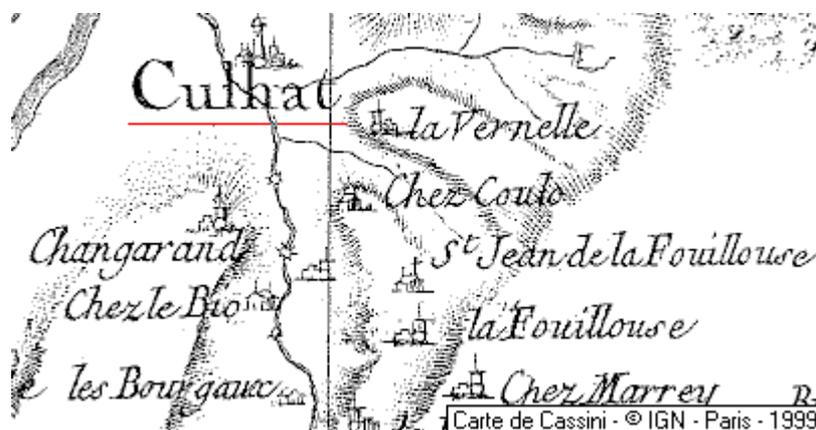
Le jardin de la commanderie avait « vingt deux cannes de long et sept de large » [44 *
14 m = 616 m

Top

Culhat (63)

Maison du Temple de Culhat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Thiers, Canton: Lezoux



Localisation: Maison du Temple de Culhat

Culhat, chef-lieu de commune.

— Cuylhac (1286)

— Culac (1315)

— L'église est une construction du XI^e siècle. On y voit les cordons à damier du style romano-byzantin. On aperçoit dans le cimetière une lanterne des morts de forme ronde, élevée de 4 mètres, le bas sert de charnier, ce fanal est du XII^e siècle.

— La cure était avant 1789, à la nomination du commandeur du lieu.

— La paroisse avait pour patron Saint Martin.

— Culhat fut d'abord une dépendance de la commanderie des Templiers de La Fouillouze qui lui était voisine.

— Ce lieu fut visité en 1286 par Simon de Baulieu, archevêque de Bourges, dans sa tournée pastorale.

— En 1309, elle passa avec la commanderie de La Fouillouze à la commanderie de

Saint-Jean de Ségur, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem de Montferrand.

— Postérieurement, jusqu'en 1789, les commandeurs de Montferrand se qualifiaient commandeurs de Culhat.

— Il y a aux archives départementales du Puy-de-Dôme, un curieux plan colorié de la commanderie de Culhat, dans une liasse qui appartient à la commanderie de La Ronzière.

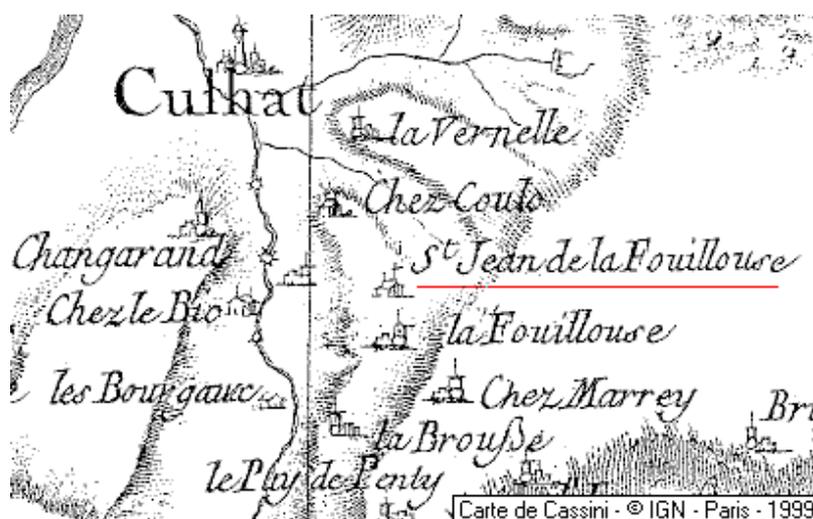
Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme — Moulins, 1877

Top

Foulhouze (La) (63)

Maison du Temple de La Fouilhouse ou Foulhouze (Fulhosa)

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Thiers, canton: Lezoux, Commune: Culhat



Localisation: Maison du Temple de La Fouilhouse

La Fouillouse fut une commanderie importante des Templiers. Culhat en était une dépendance et passa en 1313 avec la commanderie de la Fouillouse à celle des Hospitaliers de Saint-Jean de Ségur à Montferrand. Le commandeur de cet hôpital se qualifiait commandeur de Culhat.

Sources: M. Chassaing - Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XIVe au XVIIIe siècle, publiés par M. Alexandre Buel, archiviste aux archives nationales, etc., Paris, Imprimerie Nationale 1882.

Maison du Temple de La Foulhouze

Jean Cenaud (ou Cenand) fut le dernier maître de cette maison de La Fouilhouse,

située dans le diocèse de Clermont « in domo Templi Folhose »; « de la Folhosa »; il avait été reçu sergent du Temple, il y avait, en 1309, environ trente-quatre ans, en la maison du Temple de Montferrand. Puis, il avait été outre mer et avait séjourné cinq ans à Sidon, où il se souvenait avoir vu, entre autres, les frères Adémar de Peyrusse et Bertrand de Sartiges.

Procès de Clermont, pièces 4 et 6

Procès des Templiers, tome II, page 121

Post hec, die Lune sequenti, qui fuit XXVIII dies dicti mensis Marcii, fuerunt adducti pro testibus, in domo predicta domini Petri de Sabaudia, ad presenciam dictorum dominorum commissariorum, Mimatensis et Lemovicensis episcoporum et archidiaconi Tridentini, aliis excusatis, Johannes Senandi preceptor Folhose, Claramontensis.

« Procès des Templiers, tome II, page 136 »

frater Johannes Senandi serviens, preceptor domus Templi de Folhosa Claramontensis diocesis, testis supra juratus, ut deponeret dictum suum, quinquagenarius vel circa, mantellum ordinis et barbam defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Claramontensem.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Nous ignorons à quelle époque il devint précepteur de La Fouilhouse; il l'était, vers 1300, lorsque Pierre de Moncel avait été reçu à la commanderie de Celles « Procès de Clermont, pièce 27 », et à plus forte raison, lorsque le chevalier Gautier de « Messi » fut reçu, en 1306 ou 1307, à La Fouilhouse par Hugues Dare, chevalier du Temple, en présence du précepteur de la maison, des frères Durand Charneyr, Bernard d'Alzons et Pierre la Rose, prêtre.

Procès de Clermont, pièce 33

Procès des Templiers, tome II, page 244

Post que dixit ei quod, secundum dicta precepta ordinis, poterat carnaliter commisceri fratribus ordinis, et ipsi cum eo; hoc tamen non fecit, nec fuit requisitus, nec credit quod in ordine fieret.

Credit tamen quod dicta illicita, acta et dicta in presencia aliorum qui adherant, et non alia intervenirent communiter et ubique in recepcionibus aliorum fratrum ordinis vel post, quia per eundem modum vidit recipi, in quadam camera domus Templi de la Folhosa dicte Claramontensis diocesis, per prefatum receptorem fratrem Petrum Moncelli servientem, dicte diocesis, detentum apud Riomum, circa instans festum Pentecostes erunt VI vel VII anni, presentibus dicto fratre Johanne Senandi, ad cujus instanciam

recipiebatur, et fratribus Guillelmo Vivayrol de Arvernia, quem credit vivere, et quibusdam aliis de quibus non recolit.

Item, dixit se audivisse dici a dicto fratre Durando Charnerii, avunculo suo, in predicta camera de Cellis, elapsis duobus mensibus vel circa post receptionem ipsius testis, nullis aliis presentibus, cum ipse testis peteret ab eo quod informaret eum de punctis religionis, quod Jhesus non fuerat passus nec crucifixus pro peccatis nostris, sed pro suis; de quo idem testis fuit vehementer turbatus contra dictum avunculum suum, ut dixit.

Dixit eis insuper quod fratribus ordinis poterant carnaliter commisceri, et ipsi cum eis, et quod predicta omnia facta et dicta in presencia aliorum erant et fiebant ex precepto ordinis. Alia illicita non intervenerunt in dictis receptionibus nec post, et credit quod eadem et non alia intervenerunt communiter et ubique in receptionibus aliorum fratrum ordinis vel post: quia vidit secundum modum confessatum per eum recipi fratrem Johannem de Monte Marlhone militem quondam, in capella domus Templi de Chanat Claramontensis diocesis, sunt circiter XXti anni, per fratrem Hugonem Saycelli militem, de cujus vita vel morte non habet certitudinem, presentibus fratribus Raymundo Vinee et Petro Pothayro servientibus, defunctis, et Petro Blavi, teste supra jurato, post hunc examinato.

Vidit eciam recipi per eundem modum fratrem Galterum de Massi militem, detentum Parisius, in dicta capella domus Templi de Folhosa, circiter per annum ante captivum eorum, per quemdam militem cujus nomen et cognomen ignorat, presentibus fratribus Johanne Senandi et B. de Alsonio, testibus supra examinatis, et eciam Durando Charnerii, teste proximo examinato, ut sibi videtur.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Ces derniers étaient du personnel de la maison, Pierre la Rose, l'un d'eux, était même un des vieux habitants de cette commanderie; quant aux autres, comme Bernard d'Alzons et Durand Charneyr, ils furent témoins d'admissions faites à La Fouilhouse, dans la chapelle, en 1303 environ, par Humbert Blanc.

Procès des Templiers, tome II, page 147

Item, vidit recipi in capella domus Templi de Folhosa Claramontensis diocesis, sunt octo anni vel circa, fratrem Johannem Atgerii servientem, dicte Claramontensis diocesis, qui aufugit quando alii capti fuerunt, quem recepit frater Humbertus Blancti miles, qui detinetur in Anglia, presente dicto Johanne Senandi et Stephano de Cellario, qui detinetur Riomi, in quorum receptionibus vidit quod predicta licita et illicita confessata per eum intervenerunt et servata fuerunt; plurium receptionibus non recolit se adfuisse.

En 1304 ou en 1305 Procès des Templiers, tome II, page 242, ces deux fois en présence de Jean Cenaud, le précepteur.

videlicet quod ipse receptus fuerat, in Paschate proximo preterita fuerunt VIII anni, per fratrem Petrum de Madico quondam, in quadam camera domus Templi de Cellis Claromontensis diocesis, presentibus fratribus Johanne Senandi et Hugone Charnerii, testibus supra examinatis, et Humberto Charnerii, qui aufugit in capcione aliorum, et Durando Charnerii defuncto.

Credit tamen quod dicta illicita, acta et dicta in presencia aliorum qui adherant, et non alia intervenirent communiter et ubique in recepcionibus aliorum fratrum ordinis vel post, quia per eundem modum vidit recipi, in quadam camera domus Templi de la Folhosa dicte Claromontensis diocesis, per prefatum receptorem fratrem Petrum Moncelli servientem, dicte diocesis, detentum apud Riomum, circa instans festum Pentecostes erunt VI vel VII anni, presentibus dicto fratre Johanne Senandi, ad cujus instanciam recipiebatur, et fratribus Guillelmo Vivayrol de Arvernia, quem credit vivere, et quibusdam aliis de quibus non recolit.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Plus anciennement et bien avant la présence de Jean Cenaud à La Fouilhouse, nous trouvons la mention de deux réceptions faites en cette maison du Temple, l'une vers 1278 à Noël, par Francon de Bort alors précepteur d'Auvergne, en présence de Pierre la Rose et de Durand Albouin, ou Albouy, précepteur de Montferrand.

« Procès de Clermont, pièce 11 »

L'autre vers l'an 1279, par Guillaume de Montgacon, alors précepteur de La Tourette.

« Procès de Clermont, pièce 33. »

Précepteur de La Foulhouse: vers 1300-1307, frère Jean Cenaud, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Sources: E.-G. Léonard. — Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. — Paris, E. Champion, 1930. In-8, xv-259 pages.

Maison du Temple de Fouillouze

Foulhouze (La), village, commune de Culhat.

— La Foilleuse (1283); Folhos (1307); La Folhosa (1309); Folhosa (1315); La Folhoze (1310).

— La commanderie.

— Les chevaliers Templiers eurent, d'abord, à la Foulhouze, une commanderie qui fut supprimée en 1309, lors de l'abolition de leur ordre, et donnée à celle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem de Montferrand à laquelle elle fut annexée en 1312, et dont elle ne fut plus qu'une dépendance jusqu'en 1789. Les commandeurs de Montferrand se qualifiaient commandeurs de la Foulhouze. (Voir à ce sujet le mot Montferrand, pour la liste de ces commandeurs)

— En 1283, Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, en tournée pastorale, vint à la Foulhouze, qu'il qualifie maison de Templiers (Domus Templariorum). Il y revint en 1286 et fut alors reçu par le percepteur (commandeur).

— En 1309, Jean Senauld, précepteur (commandeur) des Templiers de la Foulhouze, reconnut que sa commanderie devait, à chaque évêque de Clermont et pour mutation, une obole d'or.

— Voyez Visite de Simon de Beaulieu. Miscellanea, de Baluze

— Histoire de Clermont-Ferrand, par A. Tardieu, tome I. page 47.

— Chabrol, Coul d'Auvergne, tome V, page 272.

— A. Tardieu, Histoire de Montferrand, pages 62, 63.

Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme - Moulins, 1877

Cenaudi (Johannes)

[Né vers 1261-1311]; sergent du diocèse de Clermont.

Reçu vers 1275 (2 1) ou 1279 à Montferrand par Raymond del Boyssso, le 1er dimanche après la Pentecôte

Michelet, tome II, page 136

Post hec, die Mercurii sequenti, que fuit ultima dies dicti mensis Marcii, fuit adductus ad presenciam dictorum dominorum commissariorum et domini Mathei, in domo predicta domini Petri de Sabaudia, frater Johannes Senandi serviens, preceptor domus Templi de Folhosa Claramontensis diocesis, testis supra juratus, ut deponeret dictum suum, quinquagenarius vel circa, mantellum ordinis et barbam defferens, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Claramontensem.

Dixit enim se fuisse receptum in quadam camera domus Templi Montis Ferrandi Claramontensis diocesis, prima dominica post instans festum Pentecostes erunt triginta duo anni vel circa, per fratrem Raymondum de Dumo militem quondam, presentibus

fratribus Petro Nicolai, Petro Vinha servientibus, et Johanne Blanc presbitero, deffunctis, in hunc modum

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

A séjourné cinq ans à Sidon

Michelet, tome II, page 140

Requisitus si scit, credit, vel audivit dici quod predicta illicita confessata per eum aut alia inhonesta intervenirent communiter in receptionibus aliorum vel saltem post, respondit quia vidit recipi in ordine fratrem Robertum de Bluoyis Claramontensis diocesis, servientem, de cujus vita vel morte non habet certitudinem, quem recepit frater Ademarum de Peyrucza miles quondam, ultra mare, in capella domus Templi de Sydone, presentibus Johanne Senandi, teste eri examinato, et quibusdam aliis de quibus non recolit, sunt bene XXti anni vel circa.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Il y assiste à un chapitre général à Nicosie (1291).

Commandeur de Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire) vers 1301 ou 1302

« Michelet, tome II, page 139 »

« Schottmuller, tome II, page 190 »

« Léonard - Cartulaire Général du Temple, page 154 »

Hujus domus, quae caput balliviae erat, preceptores fuerunt:

Henricus de Dola, « magister passagii et domus T. Cabilonensis » - (1267)

Hugo de Peraudo (anno incerto, (*Trudon-de-Ormes*))

Odo de Castronovo (1294) (*Trudon-de-Ormes*)

Johannes Senanti (1301 aut 1302)

Sources: Archives de Saône-et-Loire, H 26-28, 489, 492. - Trudon-des-Ormes, page 136. - Mignard, page 215. - Lavirote, page 262

Sources: E.-G. Léonard. — Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. — Paris, E. Champion, 1930. In-8, xv-259 pages.

Commandeur de La Fouilhouze vers 1300-1307

« Léonard - Cartulaire général du temple, page 172 »

La Fouilhouze

Preceptor, a. 1300, vers -1307. Johannes Cenaud (*Trudon-de-Ormes*)

Sources: Archives du Cher, cartulaire de l'archevêché de Bourges - Trudon-des-Ormes, page 227 - Léopold Niepce, pages

224-225

Aurait reconnu que sa commanderie était redevable d'une obole d'or envers l'évêque.
(Tardieu, *Histoire de Clermont*, tome I, page 47).

A effectué une réception vers 1301 ou 1302 comme commandeur de Chalons
« Schottmuller, tome II, page 190, *Senanti* »

Dit avoir assisté, sous le pontificat de Martin IV (1281-1285) au Temple Saint-Matthieu
de *Urbe Veteri*, à la réception de Guillaume d'Auzon, sergent, diocèse de Clermont par
Guillaume Charnier, sergent sans doute diocèse de Clermont
« Michelet, tome II, page 137 »

Assiste vers 1286 à Sidon à la réception d'un chevalier:
« Michelet, tome II, page 138 »

Assiste vers 1288 à Sidon à la réception de Durand de Lastic;
Sa présense à est Confirmé 27 1 mais vers 1286
« Michelet, tome II, page 138 »

Assista Outremer à deux réceptions dont celle de Robert de Blois, sergent diocèse de
Clermont vers 1291 à Sidon
« Michelet, tome II, page 147 »

Assista vers 1297 à Celles à la réception de Durand Charnier:
« Michelet, tome II, page 138 »

Ce dernier dit 1301 en 1309 et 1303 en 1311.

Donné comme présent à leur réception par Pierre de Moncel vers 1300 à Celles (35 1)
ou 1304-1305
« Michelet, tome II, page 242 »

Et par Gautier de Messi vers 1307 à La Fouilhouze (55)
« Michelet, tome II, page 244 »

Avouant en 1309.

Dépose le 31 mars 1311 devant la commission pontificale
« Michelet, tome II, page 121, *Senandi*, 136-141 »

Il comprenait le latin.

*Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité
des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986*

Michelet, tome II, page 277

Interrogatoire subi au **Temple de Paris** par cent Quarante Templiers devant le frère Guillaume de Paris, inquisiteur de la foi en France (du 19 octobre au 24 novembre 1307)

In Christi nomine, amen. Pateat universis, per hoc presens publicum instrumentum, quod anno Domini millesimo CCCo septimo, indicione sexta, pontificatus sanctissimi patris et domini Clementis, divina providencia pape quinti, anno secundo, die XIXa Octobris, in religiosi et honesti viri fratris Guillermi de Parisius, ordinis Predicatorum, inquisitoris heretice pravitatis in regno Francie, auctoritate apostolica deputati in domo milicie Templi Parisius, pro inquirendo contra quasdam personas eidem delatas super dicto crimine existentis, et in nostrum notariorum publicorum et testium infrascriptorum presencia personaliter constitutus frater Johannes de Fouilleyo ordinis milicie Templi presbyter, juratus ad sancta Dei Evangelia eidem preposita et ab eo tacta dicere in causa fidei, de se et aliis personis ejusdem ordinis, plenam, puram et integram veritatem[...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Top

Maulmont (63)

Maison du Temple de Maulmont

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Riom, Canton: Maringues, Commune: Randan - 63



Localisation: Maison du Temple de Maulmont

Le site du Château de Maulmont, était au XIIIe siècle la Commanderie Templière de la Gagère, construite par le Grand Maître de l'ordre du Temple, Renaud de Vichy, dès son retour de croisade en 1255.

Cette Commanderie de l'Ordre Templier est construite sur les collines dominant les rives de l'Allier. Du vieux château, il reste les caves à vins et quelques murs couverts de lierre, percés de portes aux armoiries des Templiers, de meurtrières et de croisées sculptées.

Sources: *L'Histoire du chateau de - **Maulmont***

Maulmont

En sortant de Randan, on peut se diriger vers le château de Maulmont, ou rendez-vous de chasse, dépendance de Randan, à 6 kilomètres de distance. Ce monument, modèle de château gothique, avec tourelles, donjon, créneaux et armoiries, a été bâti par les ordres de Me Adélaïde, pour être agréable à ses neveux, sur l'emplacement d'une ancienne commanderie de Templiers. On l'a surnommé le rendez-vous de chasse, parce que telle était sa destination, lorsque dans la belle saison les princes venaient rendre visite à Me Adélaïde. En quittant Maulmont, on peut regagner Vichy par la route de Nîmes, en traversant l'Allier sur le beau pont de Ris, dont l'architecture moyen âge s'harmonise parfaitement avec Maulmont, bâti à la même époque.

Sources: *Barthez, François. Guide pratique des malades aux eaux de Vichy, page 56. Paris 1864 - **Bnf***

Maulmont, près de Randan (Château, commune, Saint-Priest Bramefan, canton Randan, arrondissement Riom)

Sources: *Léopold Niepce, Le Grand-Prieuré d'Auvergne.*

Top

Montignat (63)

Domaine du Temple de Montignat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Riom, Canton: Saint-Eloy-les-Mines, Commune: Servant - 63



Localisation: Domaine du Temple de Montignat

Montignat a été au début un site Templier comme en témoigne une motte encore visible dans un champ situé au nord du village. Par la suite, les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, de la Marche et Mayet s'y sont installés.

Sources: Georges CHATARD - Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais fondée en 1845. Tome 70 4e trimestre 2000.

Bauvenas, Montignat

Bauvenas, Montignat, membre de la Maison du Temple de Mayet d'Ecole, en Bourbonnais, à une demie lieue du bourg de Chassié.

« Revenus - 200 livres. »

Sources: Léopold Niepce - Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Lyon, 1883

Top

Olloix (63)

Maison du Temple d'Olloix

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Orcines - 63



Localisation: Maison du Temple d'Olloix

C'est à l'ouest du Puy de Saint-Sandoux, un ancien établissement des Templiers d'Olloix, qui passera sous l'autorité des Hospitaliers.

La Commanderie d'Olloix, c'est une propriété privée, elle ne se visite pas



Olloix, Tour circulaire et Tour carrée

La vue de l'Armorial est prise depuis les hauteurs situées à l'ouest-sud-ouest de la localité. Le chemin montant à la commanderie d'Olloix se voit au premier plan. Une enceinte quadrangulaire et crénelée entoure la commanderie. Elle est étroite et flanquée de tours, l'une est circulaire à droite (et subsiste) et l'autre est carrée à gauche. A l'intérieur, le haut logis domine l'ensemble, il est quadrangulaire et comporte plusieurs

parties. La plus haute munie d'une cheminée sur la gauche. On aperçoit à ce niveau le clocher percé dans la façade avec ses deux cloches. Le tout est surmonté d'un grenier pour conserver le grain. Perpendiculairement à cette partie en forme de tour, une autre aile crénelée, comportait une prison au rez-de-chaussée, un colombier au premier étage et un grenier (derrière les créneaux) avec une pièce donnant dans la chapelle d'où le commandeur pouvait écouter la messe sans descendre. Actuellement, on retrouve une bonne partie de l'ambiance de cette illustration: la tour carrée munie d'un porche (sur la gauche du dessin), des peintures murales du XVe siècle (non visibles) dans le logis du commandeur et l'église, édifice roman dont il reste la hauteur primitive, divisée en deux étages, même si l'édifice a été remanié par les Hospitaliers.

La Basse Auvergne médiévale: Georges Bernage, Anne Courtille, Marc Mégemont - Heimdal (Bayeux) - 2002

Maison du Temple d'Olloix

A 820 mètres d'altitude, en dessous du Puy d'Olloix (1002 mètres), les Templiers ont fondé une commanderie au XIIe siècle, dans un terrain rude. De là, ils rayonnaient sur leurs commanderies d'Aydat (au nord-ouest) et de Chaynat (à l'est).



Eglise d'Olloix

La vue de l'Armorial (1) est prise depuis le sud-ouest et nous montre la haute enceinte de la commanderie flanquée ici d'au moins quatre tours (il y en avait cinq). Tours et courtines sont en grande partie crénelées. Certains merlons sont percés par des archères. Une enceinte basse, sur la droite est percée d'une porte double et abrite la chapelle qu'on distingue ici. Cette enceinte se prolonge par un mur plus bas au pied de la commanderie. A l'intérieur de l'enceinte haute, les bâtiments entouraient la cour sur les quatre côtés, avec des galeries et un puits au centre de la cour.

1. Pour les vues de l'Armorial, je vous renvoie à l'ouvrage [La Basse Auvergne médiévale](#)

Face à nous, nous distinguons le logis situé à l'ouest qui est éclairé par des fenêtres à meneaux. Il était composé d'un rez-de-chaussée avec une cuisine et une grande salle

basse et d'un premier étage avec trois salles (correspondant probablement aux trois fenêtres) dont deux disposant de cheminées. L'une était le logement du commandeur, l'autre donnant dans l'une des tours était la prison. La façade sud présente un décrochement: trois pièces et une « boutelherie » au rez-de-chaussée, deux grandes salles, dont une disposant d'une cheminée au premier étage. Au nord, deux pièces voûtées dont une munie d'un four au rez-de-chaussée et deux greniers voûtés à l'étage. Le bâtiment oriental abritait une écurie pour 8 chevaux et une cave au rez-de-chaussée et deux chambres disposant de cheminées et une grande salle donnant sur une tour servant de garde-robe à l'étage.

Actuellement, il ne reste plus que les vestiges de la tour nord-ouest et du mur occidental. L'église a été reconstruite au XVIII^e siècle, il n'en reste plus d'origine qu'une petite tour munie d'un escalier à vis. La commanderie sera détruite vers 1700 lorsque le commandeur de la Tour-Maubourg rejoindra la commanderie de Chaynat, plus confortable.

La Basse Auvergne médiévale: Georges Bernage, Anne Courtille, Marc Mégemont - Heimdal (Bayeux) - 2002

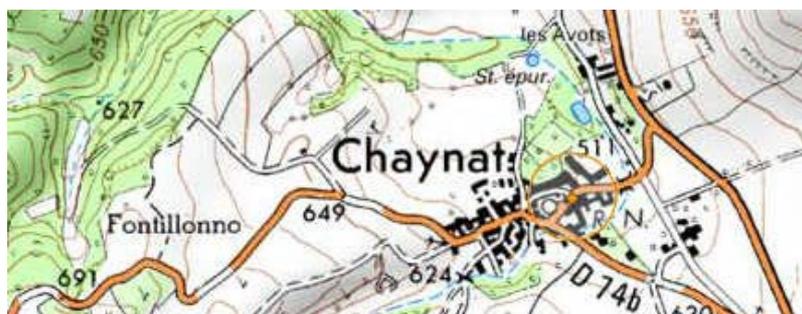
1. Chef. Olloix

Olloix (1), en Auvergne, diocèse de Clermont, parlement de Paris, à 4 lieues de Clermont, à une lieue de Saint-Amand, consiste en un château, four banal, prés, montagnes, terres, dimes, cens, rentes, bois, église paroissiale, justice.

1. Olloix, chef-lieu de commune ancienne commanderie des Templiers cédée aux Hospitaliers en 1312. En 1609, ses membres étaient: Chaynat, La Sauvetat, Paulagnat près Veyre et Aydat.

1. Membre - Chaynat

*Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Le Sancy, Commune: Ludesse
- 63*



Localisation: Maison du Temple de Chaynat

Chaynat (2), à demi-lieue du chef, à une de Saint-Amand, chapelle, château, prés, terres, bois, dimes et justice.

2. Chaynat, commune de Ludesse, avec château fort, démoli.

3. Membre - Paulagnat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Orcines, Commune: Saint-Bonnet-près-Orcival - 63



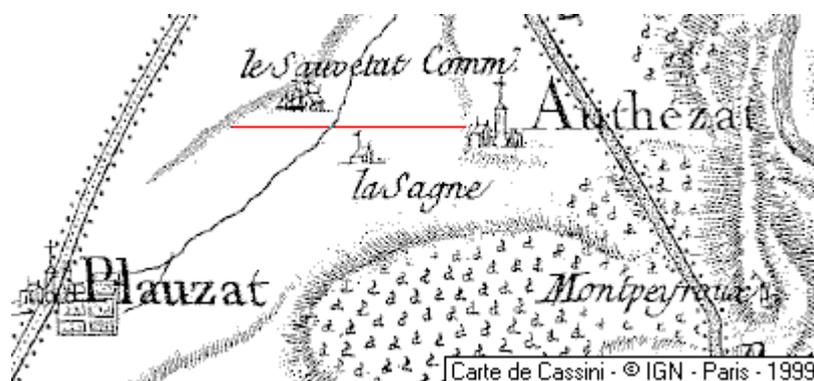
Localisation: Domaine du temple à Paulagnat

Paulagnat, dans la Limagne, justice de Saint-Sandoux, à une lieue et demie du chef, chapelle, maison, granges, dimes, cens.

« Revenus 930 livres

4. Membre - La Sauvetat-Rossille

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Vic-le-Comte, Commune: Plauzat - 63



Localisation: Hôpital de La Sauvetat-Rossille

La Sauvetat-Rossille (4), dans la Limagne, paroisse d'Hautezat, à 2 lieues du chef, à un

quart de lieue d'Anzat, chapelle, vieux château, four et moulin banaux, garenne, prés, cens, justice, pensions.

4. La Sauvetat, commune d'Authezat, avec château fort remarquable. La Sauvetat était appelé « Villa de Salvitate » en 1324, La ville de Saulvetas en 1331. Las Sauvetact en 1339, La Sauvetat-Rossille, en 1413, Aujourd'hui La Sauvetat-Rossille.

La Sauvetat-Rossille

Le village de La Sauvetat est situé dans la plaine qui longe l'Allier, au pied du Puy de Corent. Dès les premiers temps de la monarchie française, La Sauvetat fut un lieu où les criminels avaient droit d'asile, ainsi que l'indique son nom.

L'installation des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem a fortement marqué son histoire. Son aspect architectural est particulièrement remarquable. Au centre du village, se trouve le fort appelé également la commanderie. Il s'agit d'un ensemble de diverses constructions.

Une chapelle romane, une tour carrée et un château en constituent le coeur, complété par un imposant donjon. Un mur de plus d'un mètre d'épaisseur l'entoure, flanqué à distancerégulière de huit tours rondes aujourd'hui pratiquement détruites. Protégés par ce mur d'enceinte, cent vingt-deux forts abritaient les propriétaires les plus privilégiés du bourg, riches cultivateurs, hommes de loi, marchands ou bourgeois. Outre les caves qui avaient parfois plusieurs niveaux, certains forts possédaient un grenier. Les ruelles, les passages, les souterrains font de ce village un labyrinthe silencieux et désert qui semble conduire hors du temps.

Abbé Pierre-François Guélon, Histoire de La Sauvetat-Rossille, page 3. 1882 Clermont-Ferrand

5. Membre - Aydat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Orcines - 63



Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

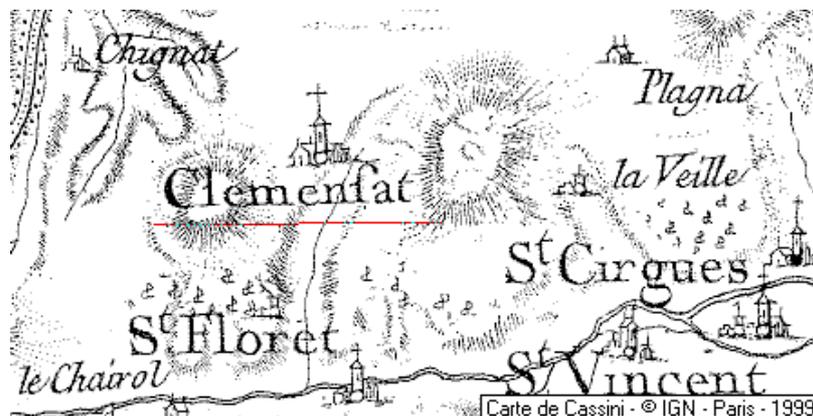
Localisation: Maison du Temple d'Aydat

Aydat, à une lieue et demie du chef, à 2 lieues de Montredon, prés, terres, cens, pensions et justice.

« revenus 400 livres »

6. Membre. - Clemensat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Le Sancy - 63



Localisation: Bien du Temple ou de l'Hôpital ?

Clemensat, justice de Montaigu-le-Blanc, à 2 lieues du chef, à demi-lieue du dit Montaigu et de Saint-Floret, prés, terres, dimes, cens.

« revenus 70 livres »

7. Membre ou Annexe. - Pailloux

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Le Sancy, Commune: Mont-Dore - 63



Localisation: Bien du Temple ou de l'Hôpital ?

La métairie et domaine Du Pailloux, paroisse des Bains du Mont-Dore, à 4 lieues du chef, domaine en toute justice.

« revenus 233 livres »

Annexe. - Saint-Amand

Au faubourg de Saint-Amand, il y a une chapelle, un jardin et une chènevière.

Charges de la commanderie 955 livres

Etat de la commanderie en 1745.

Sources: Léopold Niepce - Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Lyon, 1883

Top

Paulagnat (63)

Domaine du Temple de Paulagnat

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Saint-Amand-Tallende - 63



Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

Localisation: Domaine du Temple de Paulagnat

Au Moyen-âge, Paulagnat devint un membre de la Maison du Temple d'Olloix. Ces derniers étaient bien implantés en Auvergne. A l'est du village, le domaine de Polagnat. Paulagnat dépendait sous les Hospitaliers, en 1699, de la commanderie d'Olloix.

Sources: *Histoire Des Communes Du Puy-De-Dôme. Généralités, Arrondissement De Clermont-Ferrand. Volume: 1. Auteur: Sous La Direction D'A.-G. Manry. Editeur: Horvath, janvier 1987*

Top

Pont-Vieux (63)**Maison Temple de Pont-Vieux**

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Tauves, Commune: Tauves - 63



Localisation: Maison Temple de Pont-Vieux

La Maison du Temple aurait été fondée, vers 1095, par Bernard IV, baron de La Tour d'Auvergne. Nous ne connaissons rien de cette commanderie primitive.

Nous n'avons aucun renseignement sur cette Maison qui devait être importante dans cette région du Puy-de-Dôme, la seule certitude que nous ayons est que cette Maison était appelée (préceptorie) et cette appellation est d'origine templière.

Cette Maison était pourvue d'une chapelle, de bâtiments agricoles, de jardins, il y avait une cour, elle devait être construite sur les mêmes plans que toutes les préceptories templières, elle avait aussi des terres et des bois. Je n'ai aucun renseignement sur ses revenus en dîmes ou cens.

Et, ce qui me conforte dans son origine templière est le membre qui lui était affecté directement: Le Temple sur la commune de Larrode, (Puy-de-Dôme).

D'autre part, les Hospitaliers qui succédèrent aux Templiers dans ce lieu, ne fournissent qu'un commandeur à partir du XIVe siècle, Hugues du Chambon en 1327.

Sources: Cartulaire du Puy-en-Velay

Maison du Temple de Pont-Vieux

Suite à une visite prieurale de 1725, elle possédait encore un revenu de 1845 livres.

Sur un document d'arpentage général de la commanderie de Pontvieux, daté de 1741, figure toujours la chapelle, un jardin, une maison ayant appartenu à Etienne Dauphin, bourgeois de La Tour d'Auvergne. Dans la cour séparant la maison de la chapelle sont mentionnés des vestiges de bâtiments de la commanderie.

En 1766, la chapelle est encore dessinée sur un plan des biens de la commanderie, mais elle ne figure plus sur le plan cadastral de 1824.

Sources: *Patrimoines de France*

Maison du Temple de Pont-Vieux

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Tauves, Commune: Tauves - 63



Localisation: Maison du Temple de Pont-Vieux

1. Chef. — Pontvieux

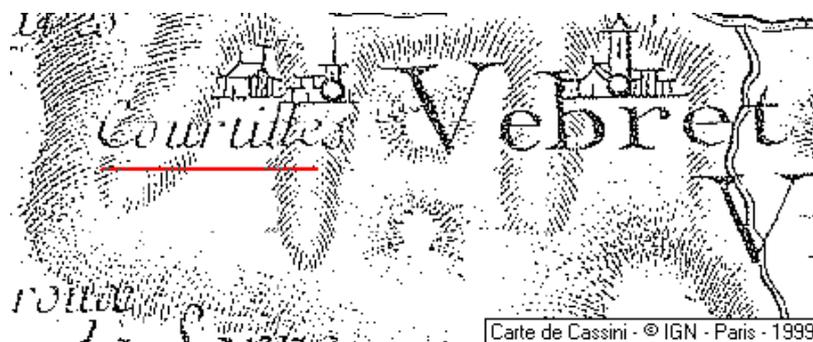
Ponvieux, dans la Haute-Auvergne, diocèse de Clermont, à une lieue de la ville de Bort, à un quart de lieue de Veyrières, à une lieue du château de Chalus, à une lieue da la ville de Latour, le domaine s'afferre 240 livres ; Les cens et rentes 300 livres.

« Revenus 540 livres »

Je pense que M. Léopold Niepce, fait une erreur de localisation en plaçant Pont-Vieux près de la ville « Saint-Bonnet-Près-Bort » (Corrèze), car le lieu de la Maison du Temple se trouve près de la commune de « Tauves » (Puy-de-Dôme). Il ajoute en toute bonne foi que le lieu Le Temple se situe à une lieue du chef, oui, il existe une commune qui se nomme « Monestier-Port-Dieu » toujours en Corrèze.

2. Membre. — Courtilles

Département: Cantal, Arrondissement: Mauriac, Canton: Ydes - 15



Localisation: Domaine du Temple à Courtilles

Courtilles en la paroisse de Vébret, à une lieue d'Ides et à 5 lieues de Pontvieux.

« Revenus 85 livres »

3. Membre. Le Temple

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Le Sancy, Commune: Larodde

- 63



Localisation: Domaine du Temple de Larodde

Le Temple, à demi-lieue du chef.

4. Membre. — Calat

Département: Cantal, Arrondissement: Aurillac, Canton: Vic-sur-Cère - 15



Localisation: Domaine du Temple de Carlat

Calat, les dits membres et chefs affermés.

« Revenus 900 livres »

Charges « 429 livres »

Etat de la commanderie en 1745.

Pontvieux. Ides (Cantal) Longevènes (Cantal). Consille.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne — Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors — Bâle — Genève — 1883.

Top

Ronzière (La) (63)

Maison du Temple de La Ronzière

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Champeix, Commune: Chadeleuf - 63



Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

Localisation: Maison du Temple de La Ronzière

C'est en la Maison du Temple de la Ronzière « in domo Templi de Rauseria, Claromontensis dyocesis »; « de la Rausera in Arvernia »; « apud la Rauzeyra », que Gui Dauphin, dont il est question dans d'autres maisons du Temple, avait été reçu, en 1281, par Francon de Bort.

La Ronzière

Cet endroit où Cassini ne marque qu'une maison, a été le chef-lieu d'une Maison du Temple, supprimée en 1309, et annexée à celle des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem de Montferrand, en 1312.

Elle avait un chapelle mentionnée en 1679, et qui était en ruine en 1750.

Procès des Templiers, tome I, page 415

Post hec, die Martis sequenti, que fuit XVIII dicti mensis Januarii, fuit adductus ad presenciam eorundem dominorum commissariorum, in domo predicta, frater Guido Delphini miles, diocesis Claramontensis [...]

Ipse tamen interfuerat aliquorum fratrum ordinis recepcionibus, et Illor recepit, et non vidit nec audivit quod in eis vel in aliis recepcionibus fratrum ordinis, preterquam in sua, fieret aliquid de contentis in quatuor articulis supradictis; in sua autem recepcione fuit servatus iste modus nam ipse testis, qui tunc erat circiter undecim annorum circa festum beati Jacobi, ut audivit dici, fuit adductus ad domum Templi de Ranseria Claramontensis diocesis, sunt circiter XXX anni[...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès des Templiers, tome II, page 280

Item anno, indicione, pontificatu, anno et die predictis, in dicta domo Templi Parisius, in dicti domini inquisitoris, nostrum notariorum publicorum et testium infrascriptorum presencia personaliter constitutus frater Guido Delphinus miles, juratus eodem modo de se et de aliis et dicta causa fidei plenam, puram et integram dicere veritatem, et interrogatus de tempore et modo recepcionis sue, dixit per juramentum suum, quod receptus fuit in ordine predicto in Arvernia, in quadam domo dicti ordinis vocata la Vause, viginti sex annis vel circa elapsis, per fratrem Franconem de Bornio, una cum duobus aliis fratribus capellanis qui fuerunt recepti cum eo per dictum fratrem Franconem.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Un sergent du Temple reçu en la maison de Charnat, en 1293, cite parmi les personnes présentes frère Aymeri Delehey, précepteur de La Ronzière.

Procès des Templiers, tome II, page 246

videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Chanac Claromontensis diocesis, Dominica ante instans festum beati Martini hiemalis erunt circiter XIX anni per fratrem Hugonem Saycelli militem, detentum, ut credit, apud Exodunum Bituricensis diocesis, presentibus fratribus Aymerico Delehey preceptore de Rauseria, Bertrando de Chanrois preceptore Montisferandi, Petro Porchayro et R. Vinee servientibus, defunctis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Le commandeur de Saint-Pourçain l'appelle « Aymericus Georgii » et prétend s'être sauvé lors de l'arrestation des Templiers.

Procès des Templiers, tome II, page 144

Vidit eciam recipi in capella domus Templi de la Ransioyra Claramontensis diocesis, sunt circiter XXti anni, fratrem Stephanum de Rialhac servientem, Claramontensis diocesis, qui transfretavit, quem recipit frater Aymericus Georgii preceptor dicte domus, qui affugit quando alii capti fuerunt, presentibus fratribus Roberto de Salitanhac Claramontensis, et Georgio del Saphet Ruthenensis diocesium, servientibus qui vivebant tempore capcionis, in quorum recepcionibus vidit quod intervenirent licita et illicita confessata per eum.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

« Procès de Clermont, pièce 21. »

Parmi les réceptions faites à La Ronzière, figure celle d'un Templier nommé Durand Blanchier, reçu en cette maison, en 1295 ou 1294, par **Raymond de Mareuil**, en présence d'un certain frère Geraud Gaudet et de plusieurs autres. L'année même de son entrée dans l'Ordre, Durand se serait trouvé au Temple de Montferrand, en même temps que Pierre de Madic, devenu commandeur de l'Auvergne après Raymond.

« Procès de Clermont pièce 32. »

Humbert Blanc, successeur à son tour de Pierre de Madic, vint à diverses reprises à La Ronzière, en 1301 environ, puis en 1306, sinon avant; il reçut entre autres un chevalier, Audin de Vendac, en présence de frère B. de Sartiges, que nous avons dit être alors précepteur de Carlat.

Sources: Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève — Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

Précepteur de La Ronzière: vers 1292-1307, frère Aymeri Deleheyr.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Top

Tallende (63)

Domaine du Temple de Tallende

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Veyre-Monton - 63



Localisation: Domaine du Temple de Tallende

Les Templiers y avaient une Maison, une chapelle, terres, prés, jardin et des dimes en vin.

Elle fut ensuite nommée Saint-Jean de Tallende. Puis, elle fut adjointe à la commanderie hospitalière de Courteserre.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Maison du Temple de Tallende

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Clermont-Ferrand, Canton: Veyre-Monton - 63

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem

Au reste, Clément VI n'est pas le premier qui ait exploité la danse des morts des Bohémiens dans un intérêt purement matériel. Le premier, il l'a employé en faveur des prétentions de l'Eglise ; mais, auparavant, la danse des morts de Tallende, qui provient de la commanderie de Malte, avait été faite, ce me semble, dans le but de servir les intérêts du premier commandeur qui a pris possession de cet héritage des Templiers.

D'abord elle paraît avoir été sculptée sous le règne de Philippe-le-Bel les personnages qui la composent sont revêtus des costumes du treizième siècle et du commencement du quatorzième. Elle n'existait pas avant les Templiers ; car elle est figurée sur un coffre, et les chevaliers de Malte n'ont pas hérité de leur mobilier que le roi s'était réservé.

Si elle était postérieure à 1342, année de l'avènement de Clément VI, ou même à 1342, date des différends de la noblesse et du clergé, pour la distinction des deux puissances, elle porterait l'empreinte cléricale.

Toutes les danses des morts, faites après ces époques, ne sont pas jetées dans le même moule. Elles présentent des scènes plus ou moins variées, suivant le génie du peintre et sont traitées avec plus ou moins d'habileté mais toutes expriment la prééminence que réclamait le clergé. Celle de Tallende est étrangère à cette pensée elle est donc antérieure. Ainsi sa date est nécessairement placée dans les dix-neuf années qui ont suivi le renversement de l'Ordre Temple.

Les deux personnages qui terminent le panneau, à droite, ont des cotes d'armes de chevaliers, et l'artiste leur a donné les oreilles fantastiques du diable ce sont des chevaliers damnés.

N'est-ce pas là une allusion aux chevaliers du Temple, supprimés par Clément V, au concile de Vienne, et condamnés aux flammes comme hérétiques et blasphémateurs ? Je le présumerais.

Les gens de Tallende accoutumés peut-être aux bienfaits des compagnons de Jacques de Molay, auront fait éclater une vive douleur à la nouvelle de leur renversement. Ils se sont peut-être révoltés contre les décisions de Philippe-le-Bel et de Clément V ; ils ont peut-être, peu éblouis de la gloire que venait de jeter sur l'ordre de Saint-Jean la conquête récente de l'île de Rhodes traité en spoliateur, en forban, le commandeur que le grand-maître leur envoyait. Ils ont peut-être refusé de payer les rentes dues à la commanderie ; ces suppositions ne sont point invraisemblables.

Les paysans de Tallende, incultes, illettrés, par conséquent peu curieux du passé, après plus de cinq cent trente-un ans, conservent encore le souvenir des victimes de Philippe-le-Bel et, pour eux, la commanderie de l'Ordre de Malte n'a jamais cessé d'être le Temple ils ne lui ont jamais donné d'autre nom.

La Coutume d'Auvergne, mentionnant les privilèges de Tallende, fait présumer que cette population, malgré ses doubles seigneurs, avait toujours nourri un vif sentiment d'indépendance, et qu'elle était difficile à manier. Aussi, sans être regrettée, passait-elle à son gré d'un joug à l'autre, et changeait-elle de vasselage.

Avec ce caractère, n'est-il pas naturel de penser qu'elle a pris vivement parti pour les Templiers, dont l'abolition a été refusée par les évêques du concile de Vienne, et n'a été prononcée par Clément V que par voie d'expédient, et pour ne pas mécontenter son cher fils le roi faux monnayeur ; pour les Templiers, absous par le concile de Salamanque, protégés par le roi d'Angleterre, et dont les princes d'Allemagne, enrichis de leurs dépouilles, favorisaient l'évasion.

Mais le commandeur de Saint-Jean installa la danse des morts dans sa chapelle ou dans une des salles de son manoir et dans ce bon temps des excommunications, les oreilles diaboliques des Templiers réprouvés firent rentrer dans l'ordre les révoltés de Tallende. Car, avant 1790 les rentes de la commanderie étaient régulièrement servies. Clément VI connaissait peut-être cette danse magique de Tallende. Il était le parent de son puissant seigneur.

Sources: *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, tome XV. Clermont-Ferrand 1842.* - **Bnf**

Top

Temple (Le) Larodde (63)

Maison du Temple de Larodde

Département Puy-de-Dôme, Arrondissement d'Issoire, Canton: Tauves, Commune: Larodde - 63



Localisation: Maison du Temple de Larodde

Cette Maison du Temple est connue car elle était un membre de la Commanderie de Pontvieux (Pontviel 1740), sur la commune de Saint-Gal, près de Larodde (63).

Je pense qu'elle pouvait être templière. A la vue de la liste des commandeurs de l'Ordre de Malte, le premier cité est: Hugues de Chambon en 1327.

Léopold Niepce cite aussi cette Maison du Temple, et lui aussi dit qu'elle était un membre de Pontvieux.

Sources: *Léopold Niepce, Le Grand-Prieuré d'Auvergne et Ambroise Tardieu, Dictionnaire Historique du Puy de Dôme*

Top

Temple (Le) Puy-de-Dôme (63)

Lieux Le Temple dans le département du Puy-de-Dôme, pour certains lieux-dits, ils ont disparu et ne peuvent donc pas être localiser sur les cartes de Cassini, IGN ou d'Etat-Major.

Temple (Le) Puy-de-Dôme

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Issoire, Canton: Le Sancy, Commune: Larodde - 63



Localisation: Le Temple de Larodde

Le Temple, hameau sur la commune de Larodde.

— Les Templiers le possédèrent jusqu'à l'abolition de leur Ordre en 1309 et lui donèrent son nom.

— Il passa ensuite aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui le conservèrent jusqu'en 1789. Il était une dépendance de leur commanderie de Pontvieux.

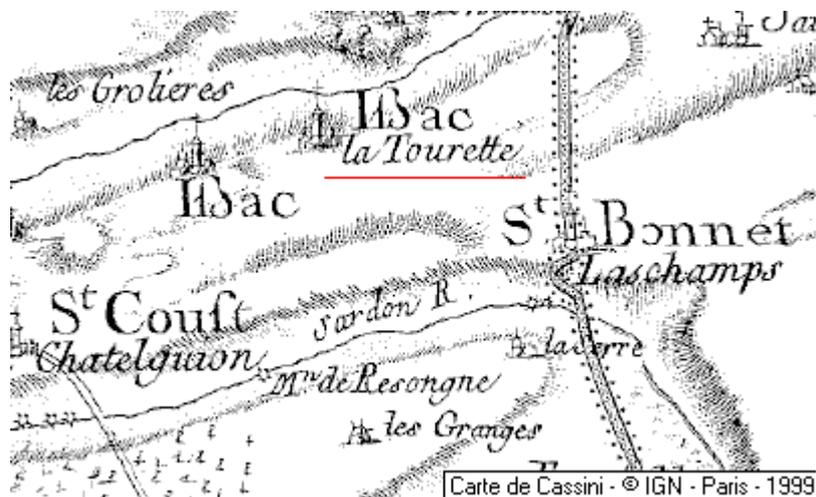
Sources: Ambroise Tardieu, Grand Dictionnaire du Département du Puy-de-Dôme - Moulins, 1877

Top

Tourette (La) (63)

Maison du Temple de La Tourette

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Riom, Canton: Combronde, Commune: Yssac-la-Tourette - 63



Localisation: Maison du Temple de La Tourette

La Maison du Temple de La Tourette « in domo de Turreta, Claromontensis diocesis »; « in domo de la Torreta » eut, entre autres précepteurs, un chevalier du Temple dont nous avons déjà rencontré le nom, frère Guillaume de Montgacon, de 1269 à 1279 environ « Procès de Clermont, pièces 29, 30 et 33, et Procès, tome I, page 512 »

Après lui, nous ne pouvons citer que son dernier successeur, frère Jean Adam, enquêté à Clermont et à Paris. Jean n'était entré dans l'ordre du Temple qu'en 1297, et avait été reçu dans le Limousin, à Bellechassagne « Procès de Clermont, pièces 4 et 7, Procès, pièce 25 et tome II, pages 121, 141 »

Nous savons aussi par le procès qu'Humbert Blanc, dernier commandeur d'Auvergne, vint recevoir en cette maison de La Tourette, vers 1299 « Procès de Clermont, pièce 8 », et vers 1300 en présence du précepteur de la Marche.

précepteurs de La Tourette

Vers 1269-1279, frère Guillaume de Montgacon, chevalier;

1307, frère Jean Adam.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillies durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Cette maison est une propriété privée, elle ne se visite pas



Vestiges du Temple de La Tourette - Sources images: Roland Pont

Procès des Templiers tome I, pages 512, 513

Quibus actis, dictus frater Robertus Vigeril de Claramonte serviens, testis supra juratus, non defferens mantellum ordinis, quia ipsum dimiserat in concilio Senonensi, et postmodum radi fecerat sibi barbam, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Parisiensem sexagenarius vel circa, premissa et repetita protestacione predicta, lectis et diligenter sibi expositis omnibus et singulis articulis, respondit ad eos, et primo ad primos XIII, quod non viderat et sciverat, nec audiverat dici nec credebat quod in ordine servarentur contenta in dictis XIII articulis; nec in receptione sua fuit aliquid factum vel dictum illicitum, nec in receptionibus infrascriptorum quos vidit recipi, videlicet Roberti Cortesia de Claramonte et Bonafos Temple de Talende Claramontensis diocesis, quos credit esse mortuos, qui fuerunt recepti in capella domus Templi Montis Ferrandi dicte diocesis, sunt viginti anni elapsi, per fratrem Guillelmum de Monte Gastonis dicte diocesis, militem, quondam preceptorem tunc de Turreta, presentibus fratribus Durando Atbuini de Talende preceptore Montis Ferrandi, Durando Malias presbytero, deffunctis. Vidit eciam recipi quemdam presbyterum, cujus nomen ignorat, per fratrem Humbertum Blanc militem, sunt anni X elapsi, in capella domus Templi de Turreta, presentibus fratribus Durando Pinhola et Boneto, cujus cognomen ignorat, presbyteris, Hugone de Borneto serviente, de quorum vita vel morte non habet certitudinem. Vidit eciam recipi Johannem Sarraceni servientem, Bituricensis diocesis, in dicto loco de Turreta, per dictum fratrem Himbertum, sunt X anni elapsi, presentibus Durando et Boneto presbyteris, et Hugone, predictis, et Johanhem de Arcona servientem, Claramontensis diocesis, in eodem loco,

et predictum fratrem Himbertum, et eisdem fratribus presentibus qui omnes morabantur, et ipse testis cum eis, in dicto loco de Turreta; plura nesciens de contentis in dictis XIII articulis. Ipse autem receptus fuit in capella domus Templi Montis Ferrandi, fuerunt in festo Epiphanie Domini proximo preterito triginta quinque anni vel circa, per fratrem Franconem de Borto militem, quondam preceptorem tunc Alvernie, qui dicebatur recepisse circa centum viginti fratres in ordine, presentibus fratribus Durando Malias, Petro Rosa et Geraldo, cujus cognomen ignorat, presbyteris, Petro de Madit milite et aliis pluribus, deffunctis.

Procès des Templiers, tome II, page 250

Frater Johannes Sarraceni serviens, Bituricensis diocesis, testis supra juratus, LV annorum vel circa, qui voluntarie mantellum dimiserat et radi fecerat sibi barbam, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Claramontensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Turreta Claramontensis diocesis, circa instans festum beati Martini hiemalis erunt circiter X anni, per fratrem Humbertum Bianchi militem detentum In Anglia, presentibus fratribus Johanne de Menac preceptore de Marchia, testé supra examinato, Bonito presbitero de Alvernia, Hugone de Borneto et Stephano de Sanzeto servientibus, deffurictis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison du Temple de La Tourette

La Tourette était bien une Maison du Temple, elle avait des bâtiments agricoles, un logis, des terres, des bois et une chapelle où il y eut des réceptions de Templiers.



Vestiges du Temple de La Tourette - Sources images: Roland Pont

Jean de Menat a été reçu dans l'Ordre à la maison de La Marche vers 1279 par Géraud de Sauzet, ancien commandeur de la Terre d'Antioche. Il a assisté à des réceptions dans d'autres maisons: à celle de Guillaume Boton, sergent, par Raymond de Mareuil, commandeur d'Auvergne; à La Tourette (Puy-de-Dôme 63) et celle de Jean Sazzazin (vers 1300).

Il reste de beaux vestiges de cette commanderie du Puy-de-Dôme, elle se trouve près de Riom et est entourée des commanderies de: Youx, Montignat, La Foulhouze, Culhat, Lezoux, Charnat et Maulmont...

Les seuls précepteurs connus pour les Templiers étaient: Guillaume de Montgascon: 1269-1279; Jean Adam 1309.

Et le premier commandeur connu pour les Hospitaliers héritiers des Templiers était: Bompard de Lastic, vers 1385.

Il y avait avant 1789, une Maison du Temple, elle fut dévolue aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem après 1312.

Commandeurs Templiers

1269-1279. Guillaume de Montgascon

1309. Jean Adam

Sources: Grand dictionnaire Historique du département du Puy-de-Dôme, par Ambroise Tardieu. Moulin 1877.